

Biskra

Saisie de près de 15.000 comprimés psychotropes P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7092 - DIMANCHE 26 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Viandes rouges

«La relance de la filière
requiert de relever
plusieurs défis»

P04

Elimination des déchets nucléaires
dans le sud du pays

La France doit assumer ses responsabilités



Lire en page 03

P07

ORAN

Aménagement de l'entrée principale de Bethioua
Plus de 39 millions dinars débloqués pour les travaux

CRASC d'Oran

Lancement d'un laboratoire de recherche mixte
«Gouvernance et lutte contre la corruption»

Vivant dans des logements précaires à El Makkari
27 familles relogées à Bir El Djir



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Explosions nucléaires françaises en Algérie Réunion préparatoire en prévision d'un Colloque parlementaire



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a présidé, jeudi, une réunion de coordination de la commission chargée de la préparation du Colloque parlementaire sur les explosions nucléaires françaises en Algérie durant l'occupation, qui constitue un crime contre l'humanité et l'environnement, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. "Le travail réalisé par la commission chargée de la préparation a été poursuivi lors de cette réunion

qui a porté sur le programme préliminaire de l'événement, le lieu et la date de sa tenue ainsi que sur les préparatifs matériels, logistiques et humains", précise-t-on de même source. Ont pris part à la réunion, le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, Said Hamici, le coordinateur de la commission chargée de la préparation, Abdessalam Bachagha, ainsi que des cadres de l'APN, conclut le communiqué.

DGSN

Des cadres en visite au siège du Conseil de la nation



Un groupe de cadres de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a effectué une visite au siège du Conseil de la nation, et ce dans le cadre des portes ouvertes sur le Conseil de la nation, organisées sous l'égide du président du Conseil, M. Salah Goudjil, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement. Intervenant à cette occasion, M. Goudjil a salué "les efforts incommensurables consentis par cette institution sécuritaire, ainsi que son rôle actif dans la vie quotidienne des citoyens, à travers la protection des personnes et des biens et la garantie de leur sécurité". Il a également évoqué "les missions assignées à cette institution dans

le cadre des lois de la République, pour contribuer à poser les jalons d'une Algérie nouvelle et victorieuse, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de notre référent novembriste". Goudjil a, à cet égard, souhaité "succès et réussite à l'ensemble des cadres et personnels de l'institution sécuritaire dans l'accomplissement de leurs devoirs et missions". Les cadres de la DGSN ont visité les différents espaces et structures du Conseil, où ils ont reçu des explications exhaustives sur l'histoire, la composition, et les missions de cette instance législative constitutionnelle, conclut le communiqué.

Renforcement de la paix aux niveaux régional et international La Chine salue le rôle important de l'Algérie



L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, a salué "le rôle important" de l'Algérie dans le renforcement de la paix aux niveaux régional et international et dans la défense des causes justes. Intervenant lors d'une réception organisée jeudi soir au Palais de la culture "Moufdi Zakaria" (Alger), à l'occasion du Nouvel An chinois, l'ambassadeur chinois a affirmé que l'Algérie, qui est "un grand pays africain, arabe et méditerranéen", joue un rôle important dans le renforcement de la paix et du développement aux niveaux régional et international", saluant

"le soutien de l'Algérie aux causes justes et son engagement en faveur des pays émergents" au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en sa qualité de membre non-permanent, un soutien, a-t-il dit, qui est "hautement apprécié" par la Chine. A cette occasion, il a mis en avant "l'amitié historique profonde" entre la Chine et l'Algérie, ajoutant que "les relations entre les deux pays se sont davantage renforcées ces dernières années, et ce dans le cadre de leurs efforts communs anti-coloniaux, ainsi que pour le renforcement du développement et la réalisation de la paix mondiale".

Mathématiques

Lancement du premier master international



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari a présidé, jeudi, au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid-Ihaddaden" (ouest d'Alger), le lancement du premier master international en mathématiques ainsi que l'adhésion de l'Ecole nationale supérieure des Mathématiques au Centre international de physique théorique (CIPT). A cette occasion, M. Baddari a indiqué que le lancement du premier master international en mathématiques s'inscrit "dans le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer la qualité de l'enseignement

dans différentes spécialités, notamment les mathématiques, et pour la concrétisation de l'objectif de consolidation de la lisibilité de l'université, qui recèle de jeunes compétences humaines capables de renforcer sa présence à l'échelle internationale". Il a, en outre, souligné que l'adhésion de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques au CIPT "amorce une nouvelle étape dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques en Algérie, d'autant plus que cette Ecole est le huitième établissement à recevoir cette distinction scientifique internationale".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Elimination des déchets nucléaires dans le sud du pays

La France doit assumer ses responsabilités

Par B.Habib

Plus de soixante ans après les essais nucléaires dans le Sahara, l'Algérie durcit le ton face à l'héritage radioactif français. Un dossier considéré hyper sensible compte tenu dans l'impact et les séquelles environnementales, corporelles et psychologiques «post indépendance» laissés par ces essais dans les régions radioactives et chez leurs populations. Alger exige dès à présent de Paris qu'elle assume non seulement les conséquences de ce drame mais aussi les responsabilités dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires réalisées sur le sol algérien. La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a insisté sur cet aspect crucial de délimiter les responsabilités. La ministre a en effet affirmé, jeudi, que la revendication de l'Algérie exigeant de la France d'assumer sa responsabilité dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires réalisées dans le sud du pays pendant la période coloniale sera inscrite de manière "claire et explicite" dans la législation environnementale nationale afin de garantir les droits des générations actuelles et futures à un environnement sain et durable. L'Algérie soucieuse de fournir à ses générations actuelles et futures un environnement équilibré

et de qualité veut désormais des actions concrètes de la France. Pour atteindre cet objectif, le pays a adopté une nouvelle législation environnementale afin de prémunir l'environnement national des retombées écologiques médicales et économiques parlant des déchets nucléaires abandonnés par la France suite aux essais et explosions dont le nombre avoisine les 17 menés entre le 13 février 1960 et le 16 février 1966 aux sites de Reggane et d'In Ikker selon les statistiques officielles. Un contentieux visiblement lourd qu'entend remettre sur la table l'Algérie afin de défendre mieux les droits des générations futures des régions du Sahara algérien bombardées par les essais radioactifs français. Un dossier chaud et brûlant sur lequel l'Algérie est sur le pied de guerre afin de recouvrer ses droits autant que d'autres dossiers relatifs aux archives coloniales, les mines anti personnelles, les suites de restes et crânes en exposition dans les musées français de combattants et résistants expatriés au temps des guerres de la résistance des Boubaghla, Cheikh Haddad et Cheikh Bouamama entre autres. Ceci dit, après l'adoption par le Conseil de la nation du texte de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, la

ministre a précisé que cette nouvelle loi "revêt des dimensions qui dépassent les défis environnementaux actuels et porte des messages forts liés à la justice historique et environnementale", évoquant "les effets délétères des explosions nucléaires réalisées par le colonisateur dans le sud du pays". La ministre a souligné que l'auteur de cette catastrophe environnementale provoquée par les explosions nucléaires, qui constituent "une autre violation à l'encontre de notre pays et de notre peuple", doit "assumer pleinement ses responsabilités historiques, morales et juridiques dans l'élimination de ces déchets radioactifs et reconnaître l'énorme préjudice qu'il a causé à notre pays et aux populations d'Adrar, de Reggane, d'In Ekker et d'autres régions". Elle a insisté sur l'impératif d'"inclure ces revendications de manière claire et explicite dans la législation environnementale nationale afin de garantir les droits des générations actuelles et futures à un environnement sain et durable", appelant à poursuivre le travail sur ce dossier avec tous les moyens disponibles pour "arracher le droit de notre peuple et protéger notre environnement de ces effets délétères". Présentant le rapport complémentaire de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, le président de la commission, Mohamed Ben Taba, a affirmé que cette dernière appuie les orientations données, lundi dernier, par le président du Conseil de la nation lors de la présentation du texte de loi, concernant l'inclusion dans le rapport de "la position algérienne exigeant de la France d'assumer pleinement sa responsabilité dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires réalisées par le colonisateur français dans le désert algérien pendant la période coloniale". Dans son rapport, la commission a salué l'appel de M. Goudjil à "associer le présent au passé dans le cadre de la consécration de la Mémoire collective pour une Algérie victorieuse sous la direction du président de la République", invitant tout un chacun à adhérer à cette démarche.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Les effets dévastateurs des essais nucléaires en Algérie

C'est ça en effet ! Nous sommes devant des crimes qui ne sont pas moins inhumains que ceux commis autrefois par les nazis et les fascistes ou bien par la race blanche supérieure à l'égard des indiens de l'Amérique. Quand il s'agit d'Arabes ou d'Algériens les mesures et les règles de l'humanisme changent complètement chez ces gens qui se font passer pour les maîtres incontestables de l'humanisme à l'échelle planétaire. Il s'agit bel et bien de ces centaines d'êtres humains qui sont victimes de ces essais nucléaires, organisés dans le Sud algérien... ils ont été choisis par préméditation et en toute délibération d'être sur les lieux de crime. Pratiquement, nous savions déjà qu'ils n'ont pas les mêmes degrés d'humanité sur le plan réel. Loin de l'approche française de la question soutenue par une presse algérienne ayant empâté la fausse ligne. C'était, justement, cette perception trompeuse et erronée des choses qui ont poussé les autorités françaises colonialistes à l'époque, de bien vouloir transférer plus d'une centaine de d'algériens, des prisonniers de droit commun, de la prison de Mascara vers les extrêmes régions du Touat et de la Saoura, afin de servir de cobayes, dans une mission «innocemment» scientifique, servant avant tout, un hypothétique avenir scientifique de l'humanité. Cette horrible image démontre à quel point le système colonialiste méprisait ses sujets «humanoïdes» indigènes. L'humanisme qu'il prônait dans les instances internationales et dans les discours phraséologiques, littéraires à quatre sous, n'étaient, en effet, que du bluff servant à leurrer ces agrégats castrés et déshumanisés, conduits grâce au moyen du bâton et de la carotte. Le criminel le plus dangereux, de la pire espèce, c'est celui qui sait soigneusement maquiller ses perfides crimes par des campagnes médiatiques, trompeuses, des plus abominables que l'être humain ait pu produire.. Ce sont des criminels, pas moins criminels que les «élites» nazis, qui selon l'histoire officielle écrite et imposée par les vainqueurs, seraient les seuls criminels dans le monde, dont les auteurs sont toujours pourchassés, même des nonagénaires. Quelles que soient les interprétations que les Etats- criminels auraient le culot de donner aux «essais nucléaires», notamment, celles de servir l'humanité et la science ...ces essais restent des actes au fond criminel... Le fait de penser à mettre en œuvre une arme nucléaire, c'est déjà penser à commettre un crime en vrac, un génocide contre une frange de l'espèce humaine.

Démocratie participative

L'irritable désillusion du mouvement associatif

Par L. Abdelmadjid

Ces dernières années avec les grandes réformes opérées en Algérie on a créé l'Observatoire National de la Société civile pour bien des raisons. La plus importante qui devrait se conformer avec la vision des pouvoirs centraux c'est donc la promotion de la démocratie participative dans la dynamique du développement préconisé. M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, a même déclaré que la société civile est un partenaire actif dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, au service de l'intérêt général". La loi algérienne confirme cette vision. Car dans la constitution révisée en 2020, la participation citoyenne est un impératif qui permet aux collectivités locales de promouvoir la concertation dans la gestion des affaires relative au développement. La loi, la constitution et l'Observatoire National de la Société Civile sont des instruments qui doivent, en principe, faire bouger les lignes, c'est-à-dire renforcer le rôle de la société civile et de mettre en valeur sa contribution au développement national. Sur le terrain cette volonté des pouvoirs publics peine à se réaliser, pour beaucoup de représentants du mouvement associatif local ou même national, c'est l'irritable désillusion, car la situation est morose et les collectivités locales semblent ne rien savoir sur la concertation. Ces dernières ignorent l'étendue de cette stratégie et tournent carrément le dos à la participation citoyenne. S'il s'agit de voir de près, les assemblées com-

munes, celles de wilayas et même les élus des assemblées nationales, toutes regardent vers le haut et semblent ne pas se soucier de toutes ces énergies associatives de la base citoyenne. Face à une telle situation et si on avait à disséquer le mouvement associatif à la base on se rend compte qu'il ne tient pas le cap qu'on lui a tracé. Désarmés, les représentants associatifs ne croient plus à ce concept, celui de démocratiser la gestion des affaires des citoyens. Un concept très mal compris par ceux qui sont perchés sur les cimes de l'Observatoire National de la société civile et qui ont la charge de le promouvoir. Selon beaucoup, la société civile est, à la base, très mal représentée. Ceci s'explique d'ailleurs, par le fait que ceux qui sont représentants des wilayas de cet organe, ont été désignés mais jamais élus par la base. Il y a parmi eux qui n'ont jamais été dans une association ni ils connaissent l'associationnisme, ni ils échangent avec les associations pour mieux comprendre leurs aspirations. Il y a ceux, parmi les membres d'associations qui croient qu'il ne s'agit pas d'être universitaire pour œuvrer pour les bonnes causes sociales, culturelles, économiques et autres. Mr Noredine Benbraham président de l'ONSC doit secouer le cocotier et faire du ménage dans ses rangs car sur plusieurs wilayas du pays on ne connaît pas cet organe du fait que son activité avec le mouvement associatif est quasi inexistante ... La démocratie participative est, à ce jour, un chantier ouvert et sa promotion se fait attendre sur le terrain.

Anniversaire de la crise des otages américains en Iran

Episode glorieux de l'histoire de la diplomatie algérienne

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a affirmé que la contribution de l'Algérie à la résolution de la crise des otages américains en Iran, constituait un épisode glorieux de l'histoire de la diplomatie algérienne. Dans une contribution à l'occasion du 44ème anniversaire des Accords d'Alger ayant permis la libération des otages américains détenus par des étudiants iraniens qui ont pris d'assaut l'ambassade américaine à Téhéran en 1979, le président du Conseil de la nation a estimé que "la résolution de cette crise, à la faveur la médiation du Gouvernement algérien, constitue un épisode glorieux de l'histoire de la diplomatie algérienne". A ce propos, M. Goudjil est revenu longuement sur le contexte et les détails de cet événement en sus des faits phares à l'origine de cette crise (4 novembre 1979 au 20 janvier 1981), qui avaient posé un risque, a-t-il dit, d'"une escalade voire un conflit armé entre les parties américaine et iranienne". Ces événements, poursuit-il, avaient entraîné "l'une des crises les plus complexes dans l'histoire de la diplomatie mondiale, une crise dont le règlement était impossible sans la méditation judicieuse et efficace de l'Algérie". "Forte de sa neutralité et de son engagement internationalement reconnu, l'Algérie, a proposé au président américain de l'époque Jimmy Carter, sa médiation pour résoudre la crise, une proposition qui a été favorablement accueillie par les deux parties", a-t-il ajouté. Ce qui avait renforcé la crédibilité de l'Algérie auprès des deux parties, précise-t-il, était son impartialité outre "le succès de sa diplomatie dans la résolution pacifique de nombreuses crises, à l'instar du conflit territorial entre l'Irak et l'Iran, d'où l'accueil par Alger d'une série de réunions entre les responsables des deux pays. Ce furent des négociations soutenues menées par la diplomatie algérienne avec habileté et clairvoyance, une course contre la montre, pour préserver des vies humaines et éviter toute dérive à même d'attiser le conflit".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP fait dans la résistance !

Lors d'une allocution en ligne jeudi devant un parterre de grands patrons, à l'occasion du Forum économique mondial de Davos, M. Trump a déclaré qu'il allait «demander à l'Arabie saoudite et à l'OPEP de baisser le coût du pétrole» et donc de remettre en cause cette stratégie. Les responsables de l'OPEP+ n'ont pas répondu directement à la demande de Donald Trump de baisser les prix du pétrole. Faisal al-Ibrahim, ministre saoudien de l'économie, a déclaré que l'objectif du groupe restait la stabilité à long terme du marché pétrolier. Un délégué du cartel a indiqué que l'augmentation de la production prévue en avril 2025 correspondait à la volonté de Trump de réduire les prix. Trump a affirmé qu'une baisse des prix mettrait fin au conflit russo-ukrainien, mais Dmitri Peskov, porte-parole du Kremlin, a réfuté cette déclaration, affirmant que le conflit repose sur des questions de sécurité nationale. L'OPEP+ maintient son plan d'augmentation progressive de la production, précédemment retardé en raison d'une faible demande, malgré les fluctuations des prix du pétrole cette année. Une décision finale sur ce plan est attendue en mars après une réunion ministérielle prévue en février. «Il est très peu probable que Trump remporte le bras de fer avec Mohammed ben Salmane», considère Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB à l'AFP. Les cours du pétrole ont initialement baissé après les déclarations de Donald Trump, mais l'effet s'est vite dissipé, car, selon Jorge Leon de Rystad Energy, "il n'est pas inhabituel pour Trump d'appeler l'OPEP+ à produire davantage de pétrole". Leon rappelle qu'il avait déjà fait cette demande à l'Arabie saoudite lors de son premier mandat. Bjarne Schieldrop estime que Ryad a besoin d'un pétrole à 80 dollars le baril pour financer son plan «Saudi Vision 2030», destiné à diversifier son économie. Par ailleurs, les producteurs américains nécessitent également des prix élevés pour rendre rentables les nouveaux forages demandés par Trump. Jorge Leon conclut que Trump devra choisir entre augmenter la production et réduire drastiquement les prix. Lors de son investiture, le président américain avait affiché son ambition d'accroître la production de pétrole et de gaz pour remplir les réserves stratégiques et exporter massivement l'énergie américaine. Il a également levé les restrictions sur les projets pétroliers en Alaska et révoqué les objectifs d'énergie verte de l'administration Biden. Vendredi, le prix du baril de Brent pour livraison en mars était en hausse de 0,34 %, atteignant 78,56 dollars, tandis que le baril de West Texas Intermediate augmentait de 0,32 %, à 74,86 dollars.

Pour élaborer un mémorandum d'entente avec la société NIGELEC Une équipe de cadres de Sonelgaz bientôt au Niger

Le groupe Sonelgaz a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'envoi, dans les prochains jours, d'une équipe de spécialistes et de cadres dirigeants de la société au Niger pour élaborer un mémorandum d'entente encadrant les mécanismes de coopération avec la société nigérienne d'électricité NIGELEC, notamment pour la réalisation d'un projet de centrale électrique dans ce pays. Cette décision a été annoncée lors d'une réunion tenue, par visioconférence, entre le président-directeur général de Sonelgaz, Mourad Adjal, et la directrice générale de NIGELEC, Fati Abarchi, et consacrée à l'examen des moyens d'accélérer la cadence de la coopération et du partenariat entre les deux pays frères à travers les sociétés Sonelgaz et NIGELEC, précise le communiqué. Cette réunion intervient "en application des recommandations des hautes autorités du pays et dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la visite de travail du Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances de la République du Niger en Algérie en

août dernier, suivie de la visite du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, au Niger, le même mois", selon la même source. Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part un représentant du ministère de l'Energie de la République du Niger, le représentant de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, ainsi que plusieurs cadres dirigeants de Sonelgaz, les expertises du groupe dans différents domaines de son activité énergétique, notamment la production, le transport et la distribution d'électricité, ainsi qu'en matière d'ingénierie, de maintenance et de formation ont été présentées, indique le communiqué.

A ce titre, M. Adjal a affiché "l'intérêt de Sonelgaz pour l'investissement dans le domaine de l'énergie au Niger, en proposant, dans un premier temps, d'étudier un projet d'investissement pour la réalisation d'une centrale électrique sur place", soulignant que "Sonelgaz est prête à dépêcher une équipe de spécialistes sur le terrain pour entamer l'étude de ce projet". Il a en outre précisé que "Sonelgaz est

ouverte à toute coopération avec la partie nigérienne dans divers domaines, notamment les énergies renouvelables, le transport, la distribution, l'ingénierie, ainsi que la formation dans ses cinq (5) écoles spécialisées". Pour sa part, Mme Abarchi a mis en avant "l'intérêt de son entreprise pour la coopération avec Sonelgaz, au vu de sa position dans la région et de son expérience remarquable dans divers domaines de l'énergie", exprimant "sa volonté de concrétiser cette coopération de manière à satisfaire toutes les parties". Cette réunion a abouti à "un accord sur l'envoi prochain d'une équipe de spécialistes, dont des cadres dirigeants du groupe, au Niger pour élaborer un mémorandum d'entente définissant les mécanismes de coopération entre les deux entreprises, et ce pour préparer la visite d'une délégation de haut niveau, conduite par le PDG de Sonelgaz, en République du Niger, afin d'examiner les moyens d'élargir le partenariat entre les deux parties, conformément aux aspirations des deux pays", selon le communiqué.

Viandes rouges

«La relance de la filière requiert de relever plusieurs défis»

Le président de la chambre nationale de l'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, a affirmé jeudi à Sétif lors d'une rencontre régionale sur "la modernisation de l'élevage des veaux et la valorisation de la viande bovine" que "la relance de la filière des viandes rouges requiert de relever les grands défis qui en entrave le développement". Dans son intervention durant la rencontre tenue à la salle Dôme du centre commercial Park Mall à l'initiative conjointe de la CNA et de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) en coordination avec le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, le même responsable a ajouté que parmi ces défis figurent "la pénurie des ressources en eau due au stress

hydrique, le renchérissement des coûts des fourrages, la dégradation des parcours due au sur-pacage et au climat d'où la nécessité d'assurer aux éleveurs l'accès à l'eau, aux médicaments et aux laboratoires vétérinaires pour améliorer leur conditions de travail et augmenter la production". Il a ajouté que "la création d'un marché de gros des viandes conformes aux normes mondiales constitue une avancée cruciale dans la régulation du marché et l'instauration d'un prix de référence permettant une concurrence équitable entre les acteurs, la baisse des prix et leur stabilité", estimant qu' "un tel pas favorisera le développement des ressources animales et l'indépendance du secteur sur le long terme". Le développement de la filière, a ajouté M. Hambli, exige un

investissement sur le long terme dans les technologies modernes depuis l'amélioration génétique des espèces locales, le recours à des systèmes d'engraissement basés sur l'intelligence artificielle (IA), la formation et l'initiation des éleveurs aux techniques modernes dont le recours à l'énergie solaire pour l'irrigation en zones steppiques. La loi de finances 2025 constitue, a considéré le même intervenant, "un pas important en prévoyant l'exonération de droits d'importation des viandes rouges et blanches pour faire baisser les prix, stabiliser le marché local et alléger les charges de toutes les parties". La représentante du ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, la directrice centrale de la production animale et de la régulation des filières, Fadila Frendi, a rappelé à l'assistance, composée de plus de 250 agriculteurs, présidents de chambres de l'agriculture de 16 wilayas de l'Est du pays, du secrétaire général de l'UNPA et partenaires du secteur, le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 50ème anniversaire de la création de l'UNPA dans lequel il a insisté sur l'impératif développement de la filière des viandes rouges. Le secrétaire général de l'UNPA, Abdelatif Dilmî, a exprimé son optimisme à la suite des récentes précipitations de pluies et de neige sur plusieurs wilayas du pays, inscrivant la rencontre dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des autorités supérieures du pays relatives à l'organisation de l'élevage et de la production de viandes rouges ayant donné lieu à l'installation "récente" de deux commissions nationales de régulation du foncier agricole et de consolidation de la production nationale des viandes rouges.

Start-up

Ouahdah appelle les investisseurs privés à financer les projets innovants

Le ministre de l'Economie de la croissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouahdah a appelé, mercredi à Alger, les investisseurs privés à financer les projets innovants des start-up, soulignant que la technologie développée en Algérie est désormais capable de fournir des solutions adaptées aux besoins de l'économie algérienne, notamment le secteur de l'industrie. M. Ouahdah s'exprimait lors d'une journée de présentation (Demo Day) de la 5e promotion du programme de l'accélérateur public "Algeria Venture", tenue au siège du même accélérateur, qu'il a présidée en compagnie du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb, en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, chargé de la Production pharmaceutique,

Fouad Hadji. A cette occasion, M. Ouahdah a affirmé que la technologie développée en Algérie est désormais capable de fournir des solutions adaptées aux besoins de l'économie nationale, notamment le secteur de l'industrie, appelant à "poursuivre les efforts en vue transférer ces succès à d'autres domaines, à l'instar des établissements et des organismes publics, ainsi que de la vie quotidienne du citoyen".

A ce propos, le ministre a appelé les investisseurs privés à une forte participation au financement des projets innovants et des start-up, se félicitant des contrats conclus entre les start-up et les entreprises nationales. De son côté, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a fait savoir que ses services s'attèlent à élaborer un guide stratégique des intrants et extrants de l'industrie nationale qui sera "bientôt" mis à la dispo-

sition des opérateurs économiques, notamment les start-up. Cette initiative a pour objectif d'élaborer des fiches techniques pour tous les produits importés en matière d'industries, ce qui permettra de renforcer l'innovation en s'appuyant sur les start-ups qui pourront reproduire et développer industriellement l'ensemble des intrants importés, a fait savoir le ministre. Pour ce qui est du guide des extrants, il permettra, selon le ministre, "d'améliorer les matériaux exportés en proposant des solutions pour faire face à l'obsolescence des produits". Lors de cette rencontre, des exposés ont été présentés sur des projets menés par des startups ayant bénéficié de l'accélérateur public "Algeria Venture", et ce par les représentants des entreprises concernées devant les ministres et plusieurs investisseurs pour l'obtention de nouveaux financements.

Sécurité sociale

Bentaleb acculé par les députés

Par Nadira FOUAD

La liste des médicaments remboursables dépasse les 7130 médicaments. Cette liste est mise à jour de manière "périodique et continue". Le nombre des bénéficiaires de l'allocation chômage avait atteint, jusqu'au mois d'octobre, 2.024.952 bénéficiaires". Voilà en somme la quintessence des réponses formulées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, lors de la plénière de jeudi dernier au niveau de la chambre basse. Acculé par les députés sur la problématique de la sécurité sociale, le ministre du secteur a tenté d'apporter de nouveaux éclairages sur les remboursements des médicaments. Un chapitre qui, faut-il le préciser, s'est taillé la part du lion des interrogations des membres de l'Assemblée. Le système de sécurité sociale en Algérie repose sur le principe de solidarité entre les générations et l'unification du système de couverture sociale avec l'affiliation obligatoire des travailleurs salariés et non-salariés, a déclaré jeudi le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales à des membres du gouvernement, le ministre Fayçal Bentaleb a précisé que ce système repose sur "le principe de solidarité entre les générations et l'unification du système de couverture sociale avec l'affiliation obligatoire de tous les travailleurs salariés et non-salariés". Répondant à une question sur le remboursement des ordonnances par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), il rétorque que les dépenses des caisses de

sécurité sociale "augmentent chaque année", en raison du "nombre croissant des bénéficiaires des prestations de l'assurance maladie". L'orateur a tenté de rassurer les députés que tous ces indicateurs "soulignent la dimension sociale de l'État algérien, que nous devons valoriser et dont nous devons être fiers". Le ministre du secteur, devant la complexité des questions, a renchérit que la question de l'emploi dans les wilayas du Sud, que ce dossier "est soumis à une série de dispositions juridiques" pour "assurer un traitement transparent des offres d'emploi à travers le système des grands comptes appliqué par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM)". Par rapport au FNPOS, il affirme que le financement des activités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) se fait à travers "un pourcentage des cotisations patronales et des aides directes accordées par l'État". Il a ajouté que le financement de l'habitat rural est "une priorité" pour le fonds, qui œuvre à "faire bénéficier les travailleurs et les retraités de cette formule de logement". Cependant, il est utile de rappeler que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, avait présenté, récemment un exposé devant la Commission des finances et du budget à l'APN sur le budget sectoriel pour l'exercice 2025. Lors de cet exposé, le ministre a précisé que le secteur avait bénéficié, dans le cadre du projet de loi de finances PLF 2025, d'"affectations financières estimées à 836,209 milliards de DA" et que cette enveloppe budgétaire "permettra de concrétiser les objectifs fixés conformément aux missions assignées au secteur". A cet effet, le budget est réparti sur qua-

tre (4) programmes relatifs à l'appui et à la promotion de l'emploi, en consacrant 56,84 % du budget global à ce programme, tandis qu'un taux de 42,23% du budget global est dédié au système de protection sociale. Le programme de l'administration générale et de l'inspection générale du travail a bénéficié des taux respectifs de 0,49 % et de 0,44 % du budget sectoriel. Concernant le volet des prévisions sur les retenues non fiscales destinées au financement des organismes de la sécurité sociale au titre de l'année 2025, il dira à ce propos, que le montant à recouvrer était de l'ordre de 2029,175 milliards de dinars. En vue de renforcer les sources de financement et de contribuer aux équilibres financiers de la Caisse nationale des retraites (CNR), le ministre a mis en exergue les dispositions législatives contenues dans le PLF 2025, dont "l'investissement de l'excédent de trésorerie au niveau des organismes de la sécurité sociale", ainsi que "l'augmentation à 3% de la contribution de solidarité applicable aux opérations d'importation des marchandises destinées à la consommation au profit de la CNR". Le nombre des bénéficiaires de la formation, dans le cadre de l'allocation chômage, s'élève à 322.368 bénéficiaires, orientés vers la formation professionnelle, en plus de ceux qui ont déjà terminé leur formation et ceux en cours de formation. Le secteur de l'emploi doit se mettre au diapason car "le renforcement des acquis de la transformation numérique et le développement des solutions techniques pour l'amélioration de la performance de gestion au niveau de tous les organismes et structures relevant du secteur" rassure l'intéressé.

Fonctionnaires des corps spécifiques de l'Education nationale

Publication du décret portant statut particulier

Le décret exécutif portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale, a été publié au dernier numéro du Journal officiel. Le décret a pour objet de "préciser les dispositions particulières applicables aux fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale et de fixer la nomenclature, ainsi que les conditions d'accès aux divers grades et emplois correspondants".

Il est précisé que "les fonctionnaires régis par les dispositions du présent statut particulier sont les personnels enseignants, les personnels d'éducation, les personnels de l'orientation et de la guidance scolaire et professionnelle, les personnels de laboratoire, les personnels de l'alimentation scolaire, les personnels d'intendance, les personnels de direction des établissements d'éducation et d'enseignement ainsi que les personnels d'inspection". Ces fonctionnaires exercent, ajoute le décret, leurs missions "conformément à la législation et à la réglementation en vigueur selon les niveaux d'enseignement suivants, à savoir l'éducation préparatoire, l'enseignement fonda-

mental, regroupant l'enseignement primaire et l'enseignement moyen et l'enseignement secondaire général et technologique". Les fonctionnaires régis par ce statut particulier "disposent des conditions nécessaires pour l'accomplissement de leurs tâches, ainsi que des conditions de sécurité inhérentes à la nature de leur activité".

"Ils bénéficient aussi de la mise à leur disposition des exigences socio-professionnelles nécessaires qui leur garantissent la dignité, la santé et l'intégrité physique et leur permettent d'exercer leurs missions". Le même texte ajoute que ces fonctionnaires bénéficient en outre de "la protection de l'Etat contre les menaces, outrages, injures, diffamations ou attaques, de quelque nature que ce soit, dont ils peuvent en être l'objet, dans ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions". S'agissant de la carrière, il est noté que "l'autorité investie du pouvoir de nomination doit adopter le principe de neutralité dans l'évaluation et la gestion de la carrière professionnelle des fonctionnaires, sans que celle-ci ne soit affectée par l'appartenance ou la non appartenance du fonctionnaire à une

organisation syndicale, un parti politique ou à une association". Au chapitre des "garanties et droits spécifiques aux personnels enseignants", le décret souligne que "les personnels enseignants bénéficient de moyens pédagogiques et didactiques nécessaires à l'accomplissement des missions éducatives dans des conditions appropriées et adéquates". Le texte porte également sur la carrière des ces fonctionnaires en matière de promotion, de distinctions honorifiques et récompenses. Au chapitre des obligations, le décret souligne que dans le cadre de l'exercice de leurs missions, les fonctionnaires "sont tenus de respecter les composantes de l'identité nationale et les valeurs religieuses, morales et culturelles de la Nation, de respecter et de faire respecter l'autorité de l'Etat dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur". Il s'agit aussi de "consacrer leurs efforts au service des fondements de l'école algérienne, de faire preuve de bonne conduite envers les collègues et les usagers du service public d'éducation et d'enseignement, d'adopter le dialogue comme méthode de gestion et de participation".

Gendarmerie nationale d'Alger

Arrestation d'une femme accusée d'avoir torturé sa mère

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé à l'arrestation d'une femme âgée de 36 ans accusée d'avoir torturé sa mère, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services. "Suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo montrant une femme torturant sa mère, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Khraissia a ouvert une enquête à ce sujet et procédé à l'arrestation de la suspecte âgée de 36 ans", selon la même source. Les investigations menées ont montré que "la suspecte et sa mère souffrent de troubles mentaux". Après avoir informé le procureur de la République près le tribunal de Koléa, la mise en cause a été présentée devant ce dernier, qui a ordonné son placement à l'hôpital psychiatrique Frantz-Fanon.

Biskra

Saisie de près de 15.000 comprimés psychotropes

Une brigade de la Gendarmerie nationale d'El Outaya, dans la wilaya de Biskra, a procédé à la saisie de près de 15.000 comprimés psychotropes de type «Pregabaline» et a arrêté un suspect, selon un communiqué diffusé vendredi par les services concernés. Cette opération a été déclenchée suite à des informations reçues par la brigade, signalant une tentative de transport d'une importante quantité de psychotropes en provenance d'une des wilayas du sud, à bord d'un tracteur. Un plan d'interception a alors été élaboré pour appréhender le véhicule, précise la source. Après avoir localisé le tracteur au village de Manbaa El Ghozlane, dans la commune d'El Outaya, les gendarmes l'ont intercepté et ont procédé à une fouille. Lors de cette inspection, deux boîtes en carton contenant une quantité significative de comprimés psychotropes, estimée à près de 15.000 comprimés de Prégabaline 300 mg, ont été découvertes.

Commune de la Casbah (Alger)

Effondrement d'un ancien immeuble sans perte à déplorer

Un ancien immeuble de 04 étages, classé rouge dans la commune de la Casbah, s'est effondré, vendredi matin, sans entraîner de pertes humaines ou matérielles, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur de l'information et des statistiques à la Direction générale de la Protection civile, a indiqué "avoir reçu vendredi aux environs de 10h20, un signalement faisant état de l'effondrement d'un ancien immeuble inhabité de 04 étages, situé au 3 rue Hadj Omar dans la commune de la Casbah. "Les éléments des services de la Protection civile se sont immédiatement rendus sur place", a-t-il précisé, ajoutant qu'"aucune perte humaine ou matérielle n'a été enregistrée lors de l'effondrement de cet immeuble classé rouge".

Accidents de la route

14 morts et 344 blessés en une semaine

Quatorze personnes ont trouvé la mort et 344 autres ont été blessées dans 306 accidents de la route survenus en une semaine en zones urbaines, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques de la précédente semaine, le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-52) et de blessés (-105) et d'une hausse du nombre de décès (+3), précise la même source. Le facteur humain demeure, selon les données de la Sûreté nationale, "la principale cause de ces accidents (+97%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule". Dans ce cadre, la DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Conservation des forêts de Tlemcen

Avis d'appel d'offre avec exigence de capacité minimale
N° 01/CFT/2025

Intitulé: «Ouverture de pistes forestières sur 111 Km

La conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen invite par le présent avis d'appel d'offre avec exigence de capacité minimale les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des travaux d'ouverture de pistes forestières d'un volume de 111 Km, arrêtées par impacts et par communes. Les dits travaux seront exécutés en (26) lots dont (08) lots réservés aux micro-entreprises détaillés comme suit:

N°	Commune	Volume par impact (Km)	Volume du lot	Tenant	Aboutissant	Observation
1	Terny	8	8	Tessa	Ain Titawile	
2	El Gor	7	7	Piste MZi	Goubiret	
3	Béni Boussaid	3,22	7	Talaouini	Bab Maaouz	
		3,78		Zaatcha	Bordj Santra	
4	Oued Lakhdar	3,5	6,5	Sidi Hamza	Sidi Hamza	
		3		Dar chikh	Beni Ghezli	
5	Beni Smiel	5,5	6,5	Swal	Boreane	
		1		Dehar el Manjel	Diar El Ghreg	
6	Ain kebira	3	6,5	Mellaha Ouled Benouis-Btatache	Sidi Saad Allah-Chkora - Zaouia	
		3,5		Dar Zabar	Manchar	
7	El Azails	6	6	Djebel Cascas	Tires	
8	Ain Tellout	6	6	Tadjmout	Faid Tagga	
9	Sidi Modjahed	5,4	5,4	C Communal	Ain saf Saf	Lots réservés aux entreprises
10	Ain Fezza	3	5	Sidi Harone	FD Ifri	
		2		Djbel Tichtiouine	Sidi M'Barck	
11	Ain Ghoraba	4,5	4,5	Sidi Abdellah	Ain Djadj	
12	Oued Lakhdar	4	4	CW111	Machera Bendahmane	
13	Beni Snous	4	4	El Kiria	El Kdaden	
14	Terny	1,5	4	Brigade forestier Merchiche	Dechra El Fracta	
		2,5		Maison forestier Ghoraba	RN22	
15	Hammam Boughrara	1,5	3,5	Ain Sidi Abdellah	Bentouila	
		2		Intérieur canton Bentouila	Intérieur canton Bentouila	
16	Béni Boussaid	3,5	3,5	Bouyamouden	Azendar	
17	Béni Khalled	3,1	3,1	Sidi Lakhdar	Sidi Driss	
18	Nedroma	1	2,5	Tahar	RN 99	
		1,5		CW 38	Ramla	
Total 01		93	93			
19	Fellacène		3	Nator	RN 98	
20	Terny	3	3	Beni Ouahian	Telatha Oudrisse	
21	Honaine	3	3	Zerrarda	Oued Honaine	
22	Beni Ouarsous	3	3	Verger Fellah	Forêt Rof	
23	Hammam Boughrara	2	2	BN°11 Rokbat El Hdid	Ain Soudedj	Lots réservés aux micro- entreprises
24	Ain Ghoraba	1,5	1,5	Sidi Lahcen	El Balaâ	
25	Oued Lakhdar	1,5	1,5	Morsot	Ain Morsot	
26	Hammam Boughrara	1	1	B N° 14	Rokbet El Hdid	
Total 02		18				
Total		111				

Les soumissionnaires intéressés et spécialisés dans le domaine désirant soumissionner pour le présent Appel d'offre avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse ci -après:

Conservation des Forêts de la Wilaya de Tlemcen Kalâa supérieur
Tlemcen

Les offres sont composées comme suit: pour du détail renvoi au cahier des charges N° 01/CFT/2025

- Dossier de candidature (dans une 1^{ère} enveloppe) doit comporter :**
 - Déclaration de candidature, déclaration de probité, copie du registre de commerce électronique portant le code 101-103 ou 109 - 209 en travaux publics, Qualification en travaux publics principale ou secondaire, le statuts éventuel dans le cas d'une personne morale, copie des bilans financiers des trois dernières années, copie des références professionnelles fournies par le maître de l'ouvrage pour des travaux similaires, liste des moyens humains déclarés auprès de la CNAS et un encadrement technique (joindre copies de diplômes + acte notarié, liste des moyens matériels complétée obligatoirement par des justificatifs d'acquisition ou par un P.V d'huissier de justice ainsi que les cartes grises plus assurance (valides).
- Dossier de l'Offre technique (dans une 2^{ème} enveloppe) doit comporter :** Déclaration à souscrire renseignée paraphée et signée, mémoire technique justificatif, planning des travaux et délai d'exécution (paraphé et signé) ; procès verbal de visite d'impact et le cahier des charges doit être visé, paraphé et rempli manuscritement par le soumissionnaire.
- Dossier de l'offre financière (dans une 3^{ème} enveloppe) doit comporter :** La lettre de soumission avec cachet, signature et date, Bordereau des prix unitaires, Détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Les trois offres (dossier de candidature, offre technique et offre financière), accompagnées des pièces réglementaires, à faire parvenir à l'adresse sus indiquée, sont mises dans une autre enveloppe principale, anonyme et portant obligatoirement la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Avis d'appel d'offre avec exigence de capacités minimales N° 01/CFT/2025
« Ouvertures de pistes forestières sur 111 Km »
« Conservation des forêts - sise à El Kalâa supérieure BP 369 Wilaya de Tlemcen »

Les offres doivent être déposées au siège de la Conservation des forêts sise à El Kalaa supérieure Wilaya de Tlemcen - Algérie.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à 12h 00 à partir de la première date de parution du présent avis d'appel dans la presse nationale et le BOMOP. Les soumissions, qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite du dépôt des plis à 13h 00 au siège de la Conservation des forêts de Tlemcen.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Le Conservateur des forêts de Tlemcen

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE ZEMMORA
COMMUNE DE ZEMMORA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT avec exigence de capacités minimales Pour la 2eme fois
N° 02 / 2025

Le président de l'APC de la commune de zemmora lance Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la 2eme fois :

تموين مطاعم المدارس الابتدائية بالمواد الغذائية العامة و الخبز العادي 250غ
الخضار والفواكه، اللحوم الحمراء الغير مجمدة و اللحوم البيضاء الغير مجمدة والبيض، لسنة 2025
الحصة: 02 الخضار والفواكه.

Le cahier des charges sera retiré auprès lien électronique dans la page officielle de la commune de zemmora. Les offres doivent être composées de:

Les offres doivent être composées de:

1/ LE DOSSIER DE CANDIDATEURE CONTIENT :

- la déclaration de candidature dument rempli, signé et paraphé ;
- La déclaration de probité dument rempli, signé et paraphé
- Registre de Commerce électronique
- Les statuts pour les sociétés ; SPA.SARL.SNC.EURL..
- Attestation de mise à jour, CASNOS, CNAS.
- Extrait de rôle en cours de validité -apure ou accompagne d'un échéancier de paiement des créances
- Carte d'immatriculation fiscale.et NIS
- relevé d'identité bancaire
- Extrait de casier judiciaire en cours de validité.
- Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morale .
- Les bilans financiers de l'entreprise des Trois (03) dernières années (visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes),
- Références professionnelles de l'entreprise délivrées par des maîtres d'ouvrage.

2 : Offre technique contient :

- une déclaration à souscrire dument rempli, signé et paraphé
- État des moyens matériels à mettre dans le projet on précise l'état et le nombre (dument justifie par cartes grises , carte jaune, récépissé & assurances ou contrat notaries).
- État du moyen humain à maître dans le projet (Justifier par diplômes et affiliation CNAS Et ATTESTATION DE TRAVAIL)
- Délai de livraison .
- Mémoire Technique Justificatif, dument remplie, datée, signée(selon modèle ci-joint)
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3: Offre financière contient :

- La lettre soumission remplie, datée et signée,
- Bordereau des prix unitaires, rempli, daté et signé,
- Devis quantitatif et estimatif, rempli, daté et signé,

Les soumissions doivent être établies dans trois enveloppes (dossier de candidature offre technique et offre financier) seront mises à l'intérieur d'une enveloppe principale qui doit être anonyme et porte la mention Appel d'offres national ouvert

تموين مطاعم المدارس الابتدائية بالمواد الغذائية العامة و الخبز العادي 250غ
الخضار والفواكه، اللحوم الحمراء الغير مجمدة و اللحوم البيضاء الغير مجمدة والبيض، لسنة 2025
الحصة: 02 الخضار والفواكه.

A ne pas ouvrir et déposée auprès à secrétariat de président de la commune de zemmora

La durée de préparation des offres est fixée à 08 jours à compter de la date de la première publication dans les journaux nationaux quotidiens ou le BOMOP cette date limite est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas ou elle coïnciderait avec le repos et hebdomadaire (vendredi- samedi) ou jours fériés

Les jours de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la préparation des offres jusqu'à 13:00 heures

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu Les soumissionnaires la préparation des offres à 14:00

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant 90 jours délai de préparation des offres.

le président d'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'El Bayadh
Établissement Public Hospitalier Kadi Mohamed Bougtob
NIF:000732109000848

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02 /2025

L'Établissement Public Hospitalier de Bougtob lance un appel d'offres national ouvert avec pour fourniture d'alimentation pour l'année 2025

Lot N° 01 : Alimentation général et pain
Lot N° 02 : Fruit et légumes
Lot N° 03 : Viandes rouge et blanche et des oeufs

Peut participer à cet appel d'offres national ouvert, toute personne physique ou morale régulièrement inscrits au registre de commerce.

Le dossier de cahiers des charges sera retiré auprès de la Sous-direction des Finances et des Moyens (Bureau des marchés publics) de l'établissement public hospitalier de Bougtob contre paiement d'une somme de 3000.00 DA (Trois mille Dinars Algérien).

Les offres sont constituées de :

- Un dossier de candidature ;
- Une offre technique ;
- Une offre financière ;

Sont insérés dans des enveloppes séparés, cachetés et indiquant la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière » selon le cas, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe principale anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
« Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2025 »
« fourniture d'alimentation pour l'année 2025, »
Lot N° 01 : Alimentation général et pain
Lot N° 02 : Fruit et légumes
Lot N° 03 : Viandes rouge et blanche et des oeufs
--- sont rejetées toutes les offres qui comportent d'autres mentions ----.

La durée de préparation des offres est fixée à Dix jours (10) à compter de la date de la première parution. du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public dans les quotidiennes nationales langues arabes, française (BOMOP).

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres fixée de 08 H : 00 à 14 H : 00 à l'adresse suivante : Établissement Hospitalier de Bougtob sise à Bougtob .

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés pa leurs offres pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le dernier jour de la Fin du délai de dépôt des offres à 14:00 Heures au siège de la direction de l'établissement.

LE DIRECTEUR

Vivant dans des logements précaires à El Makkari 27 familles relogées dans de nouveaux logements à Bir El Djir

Quelque 27 familles résidant dans un vieil immeuble de la ville d'Oran ont été relogées, jeudi, dans de nouveaux logements au pôle urbain de la commune de Bir El Djir. En application des instructions du wali d'Oran, Samir Chibani, il a été procédé, tôt dans la matinée de jeudi, au relogement de 27 familles vivant dans des logements précaires et anciens, au niveau de la délégation communale "El Makkari", dans des logements décentes situés au pôle urbain de "Belgaïd", dans la commune de Bir El Djir. Pour cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, en présence des autorités locales et des services de sécurité, sachant qu'une fois le relogement terminé, la démolition de l'ancien immeuble a commencé. Cette opération de relogement est la quatrième



du genre, au cours du mois de janvier, après celles qui a concerné 11 familles vivant dans des logements précaires et anciens au niveau de la délégation communale de "Mahieddine", 10 familles vivant dans un immeuble vétuste du quartier "Oussama", dans la délégation communale

El Mokrani, et 16 autres familles, qui vivaient dans des immeubles anciens du quartier El Khaldia, dans la ville d'Oran, ont également bénéficié de logements au pôle urbain de Oued Tlelat et au site 1.201 logements publics locatifs du quartier "la pépinière", dans la commune de Bir El Djir.

Aménagement de l'entrée principale de Bethioua

Plus de 39 millions de DA débloqués pour les travaux

Une enveloppe financière de plus de 39 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de travaux d'aménagement urbain de l'entrée principale de la ville de Bethioua (Est d'Oran), a-t-on appris, mardi, de la direction locale des Travaux publics.

La même source a précisé que des travaux d'aménagement urbain ont démarré, en décembre dernier, atteignant environ 5 % d'avancement avant d'être suspendus en raison des conditions climatiques défavorables. La reprise des chantiers est prévue "prochainement pour un délai d'exécution ne devant pas dépasser six mois au

maximum", a indiqué la même source. Les travaux comprennent la réalisation de trottoirs en béton, l'installation d'un réseau d'éclairage public sur toute la longueur de l'entrée de la commune de Bethioua, ainsi que des opérations d'embellissement et d'opérations de plantation, destinées à conférer une touche esthétique à ce cheflieu de commune et de daïra. Par ailleurs, un espace vert et des aires de jeux pour enfants ont été réalisés à proximité du siège de la daïra de Bethioua, devenant ainsi un nouvel espace de loisirs pour les familles, a-t-on fait savoir de même source. D'autre part, des travaux de réhabilitation et

d'aménagement de la salle polyvalente de sport de la ville ont été lancés, récemment, pour une enveloppe financière de plus de 63 millions de dinars. Le projet, supervisé par la direction de la Jeunesse et des Sports, inclue la rénovation du revêtement du sol, des gradins, des vestiaires et des sanitaires, ainsi que des aménagements extérieurs, ce qui permettra aux équipes sportives locales de participer aux différentes compétitions sportives, notamment collectives, telles que le handball, le volley-ball et le basket-ball, dans les meilleures conditions, souligne-t-on à la direction de la Jeunesse et des sports.

CRASC d'Oran

Lancement d'un laboratoire de recherche mixte «Gouvernance et lutte contre la corruption»

Un laboratoire de recherche mixte «Gouvernance et lutte contre la corruption» a été lancé, lundi au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC), dans le cadre d'une convention de coopération signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Le laboratoire, dédié à l'étude de la corruption et à la contribution à l'établissement d'indicateurs pour mesurer la corruption selon le contexte national, a été créé en partenariat avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement, l'Université d'Alger 3 «Brahim Soltan Chibout», l'Université de Blida 2 «Ali-Lounissi», ainsi que la Haute Autorité de transparence, de prévention et de la lutte contre la corruption. La présidente de la Haute Autorité, Salima Mesrati, a indiqué dans un message lu en son nom par Ilyes Bensassi, membre de cette instance, que ce laboratoire «est le premier du genre en Algérie, comp-

te tenu de la spécificité de son domaine et la nature des thèmes qu'il aborde. Il permettra aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs d'étudier et d'analyser la corruption sous ses dimensions économiques et sociales complexes et dangereuses». Elle a ajouté que l'étude de ce sujet «permettra un diagnostic approfondi de la corruption sur des bases scientifiques pour identifier ses causes et les facteurs qui la contrôlent, et parvenir ainsi à des mesures et des actions efficaces pour la prévenir, la combattre et limiter ses effets négatifs sur les individus, les institutions et la société». La création de ce laboratoire mixte figure parmi les mesures prévues dans la cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, qui vise à «encourager les universités et les centres de recherche à intégrer la corruption comme un sujet de recherche et d'enseignement, contribuant ainsi à atteindre l'objectif stratégique visant à promouvoir la culture de rejet de la corruption dans la société et à renforcer la transparence et l'éthique dans la vie publique», a-t-elle ajouté. Dans ce cadre, Mme Mesrati a souli-

gné que «toutes les parties constituant le laboratoire, à savoir les cadres de l'Autorité et ses membres d'une part, et les membres du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, comprenant enseignants et chercheurs, d'autre part, travailleront ensemble pour atteindre plusieurs objectifs, dont la recherche sur les politiques publiques nationales en matière de prévention de la corruption et la production de recherches et d'études spécialisées sur la stratégie nationale de numérisation, les moyens de renforcer la transparence et la prévention de la corruption, ainsi que l'évaluation continue des outils et politiques nationales de prévention de la corruption et leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable». Elle a également salué la coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Autorité qu'elle préside, soulignant qu'«un programme de formation pour un Master académique en gouvernance et prévention de la corruption a été lancé pour former des cadres spécialisés qui renforceront les institutions et les organes de contrôle».

Caravane «Les Lecteurs d'Algérie» Participation de 14 récitants du Coran

Quatorze récitants du Saint Coran, provenant de plusieurs régions du pays, prendront part à la caravane "Les Lecteurs d'Algérie", organisée à partir de jeudi prochain par la mosquée "Emir Abdelkader" d'Oran, en collaboration avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Oran, a-t-on appris, lundi, de la direction du secteur. Les participants à cet événement religieux de trois jours, visiteront plusieurs mosquées de la wilaya d'Oran pour animer des cercles ouverts au public après la prière d'El-Maghrib, où ils réciteront le Coran et offriront des exhortations sur l'importance de se conformer aux bonnes mœurs. Ces dernières années, la wilaya d'Oran a connu un intérêt croissant pour l'enseignement du Saint Coran, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'écoles coraniques dans la région. Selon M. Mokhfi Bouchemoukha, responsable du service d'enseignement coranique à la Direction des Affaires religieuses et des Wakfs, le nombre d'écoles coraniques dans la wilaya a atteint 145, dont certaines sont affiliées à des mosquées et d'autres sont indépendantes, ainsi que 425 classes de mémorisation du Coran réparties dans différentes mosquées de la wilaya. Ces classes encadrent les personnes désireuses de mémoriser le Coran ou une partie du Livre Saint, et ce, pour toutes les tranches d'âge et les deux sexes. M. Bouchemoukha a ajouté que les structures d'enseignement coranique de la wilaya, qu'il s'agisse d'écoles ou de classes, encadrent 17.259 personnes, dont 7.057 élèves scolarisés, 2.507 jeunes enfants, 3.322 femmes et 527 étudiants bénéficiaires d'un hébergement interne, outre des milliers d'élèves suivant des cours de mémorisation du Coran durant les vacances d'été. Il a précisé que l'encadrement des écoles et des classes coraniques dans la wilaya d'Oran est assuré par 698 enseignants du Coran, dont 278 sont des fonctionnaires du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs et 420 sont des enseignants bénévoles.

Hai El Nour

Un mort dans un renversement d'une voiture

Ce week-end, aux alentours de minuit 30 mn, le quartier populaire Hai El Nour, à l'est de la ville d'Oran, a été le cadre d'un accident mortel. Selon une source bien informée, il s'agit du renversement d'un véhicule. Le choc était tellement violent que le bilan a été dramatique. Un homme âgé de 48 ans, est décédé à la suite de plusieurs blessures. Alertés, les éléments de la protection civile sont arrivés sur les lieux de l'accident. Constatant que la victime était déjà morte, sa dépouille a été transportée vers la morgue de l'EHU novembre 54. On apprend qu'une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les causes de cet accident. **A.Kader**

Hai Essalam

Un homme fait une chute mortelle du 10ème étage

Dans l'après-midi de la journée d'avant-hier, aux environs de 15 heures, les secouristes de la protection civile se sont dirigés vers Hai El Salam, suite à un appel d'urgence. Arrivés sur les lieux, le constat était dramatique. Il s'agit d'une chute mortelle d'un homme de 54 ans. La victime est tombée du haut du 10ème étage d'un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et 10 étages. L'homme en question est mort sur le coup. Après avoir relevé les premiers éléments de l'enquête, la dépouille de la victime a été transportée par les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran. Une enquête a été ouverte pour faire lumière sur cette affaire. **A.Kader**

Tlemcen

Vers l'entrée en service de six nouveaux centres postaux durant l'année en cours

Six nouveaux centres postaux entreront en service, au courant de cette année dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya de la poste et télécommunications. Six nouveaux centres postaux sont actuellement en cours de réalisation à travers le quartier "Bouhenak" à Mansourah, "Ouled Ziri" à Ghazaouet, à Souahlia, Aïn Gharaba, "Aïn Safa" à Sidi Djilali et "Magoura" dans la commune de Bouihi. Il a souligné que le taux d'avancement des travaux de ces bureaux, dont la réalisation a été confiée à des entreprises privées, dans le cadre du programme de l'entreprise Algérie Poste et des programmes communaux de développement, se situe entre 50 et 90 pour cent. La même direction a également programmé plusieurs opérations pour la réhabilitation d'un certain nombre de bureaux de poste dans les différentes communes de la wilaya. M. Djamel a souligné que, depuis 2021, 20 nouveaux bureaux de poste ont été ouverts à travers la wilaya, la plupart dans des zones rurales, notamment six bureaux ouverts, en 2024 aux villages de Meftahia, Sidi Ali Benzamra à Fellaoucene, Ouled Salah à Aïn Nehala, Ramla à Ghazaouet et Aïn Douz à Beni Mester, ainsi qu'au centre-ville de Sabra, en vue d'améliorer les services et réduire la tension sur le restant des bureaux de poste.

Aéroport de Bechar Lancement prochain de la maintenance de la piste secondaire

Une opération de maintenance de la piste secondaire et de ses annexes à l'aéroport Boudghene Ben Ali-Lotfi de Bechar sera lancée prochainement, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Inscrite dans le cadre du programme de maintenance des aéroports du pays au titre de l'année budgétaire 2025, l'opération, pilotée par la direction locale des Travaux publics et des infrastructures de base, est actuellement en phase du choix de l'entreprise de réalisation, a-t-on précisé. Elle a nécessité pour sa réalisation un investissement public de 999 millions DA, au titre d'un programme de modernisation des infrastructures de cet aéroport de dimension régionale, selon la même source. Cette infrastructure aéroportuaire répond "parfaitement" aux critères internationaux dans le domaine de l'envol et l'atterrissage des différents aéronefs, ont souligné les services de la wilaya.

Saïda

Drame tragique à la cité des 600 logements

Les éléments de la protection civile de l'unité de Saïda ont découvert, dans la soirée de jeudi dernier, le corps d'un jeune homme sans vie au bas d'un bâtiment de la cité en question. Selon une source officielle, il s'agit de B. A., âgé de 29 ans. Alors s'agit-il d'un crime ou d'un suicide? Telle est la lancinante question que se posent les citoyens ayant eu écho de ce drame mortel qui a secoué la population de Saïda. Ce drame comme par coïncidence nous rappelle la tragédie du mois de septembre 2019, et comme par exemple, la victime avait le même nom que celui de jeudi et qui a été découvert dans la forêt de M'kimen. Il évoluait dans l'équipe du MCS/Hand-Ball. Une information judiciaire a été ouverte.

OULD OGBAN

El Hassasna

Suicide d'un jeune homme

Le suicide du jeune homme habitant la commune d'El Hassasna qui s'est donné la mort avec son fusil de chasse, interpelle à plus d'un titre la société et les pouvoirs locaux. Le défunt marié et père de famille a été retrouvé dans sa chambre. La dépouille mortelle a été évacuée à la morgue de l'hôpital. Une question s'impose : Vivons-nous dans une société psychologiquement instable. Deux drames en 24 heures... A méditer !

OULD OGBAN

Régularisation foncière et accès à l'eau

Impulsion majeure pour l'agriculture à Sidi Bel Abbès

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel Abbès connaît une dynamique notable dans le secteur agricole, marquée par une série de mesures visant à sécuriser les exploitations et à optimiser l'accès à l'eau pour l'irrigation. Une cérémonie tenue récemment à la salle de conférence de la wilaya a symboliquement concrétisé cet engagement, en présence d'agriculteurs, de responsables des secteurs concernés et des autorités locales. Un axe central de cette politique réside dans la régularisation foncière. Face à un constat d'exploitations agricoles menées sans documents légaux (terres "sabga"), les autorités ont entrepris une démarche de mise en conformité. Ainsi, 51 actes de concession ont été remis pour des terres auparavant exploitées sans cadre juridique, tandis que 35 autres actes ont formalisé la conversion du droit de jouissance en droit de concession agricole. Cette action s'inscrit dans un processus plus large, initié par l'Office

National des Terres Agricoles (ONTA), qui a reçu 2054 demandes de régularisation. Sur cet ensemble, 1215 actes de concession, couvrant une superficie de 21 626 hectares, ont été validés. 147 dossiers, représentant plus de 625 hectares, sont encore en cours d'examen. Par ailleurs, une structuration territoriale est en cours avec la création de trois périmètres agricoles : l'un à Bir El H'mam (4250 hectares), un autre à El-Makmen (1090 hectares) et le troisième à Marhoum (6424 hectares).

Ces chiffres témoignent d'une volonté affirmée de structurer le paysage agricole et d'offrir un cadre légal stable aux exploitants. L'accès à l'eau, enjeu crucial pour l'agriculture, a également fait l'objet d'une attention particulière. Dix autorisations de forage de puits ont été octroyées lors de la cérémonie, venant s'ajouter aux efforts déployés par le guichet unique des services de l'hydraulique. Sur 1036 demandes déposées, 302 autorisations de forage ont été accordées après examen. Cette démarche s'accompagne d'un

soutien concret aux agriculteurs. En coordination avec la direction des services agricoles, la direction de l'hydraulique met en œuvre des mesures incitatives, notamment l'accès au Fonds de soutien aux investissements agricoles, la promotion de techniques de forage à moindre coût et l'aide à l'acquisition de matériel. L'objectif affiché est d'améliorer les rendements des cultures céréalières et maraichères, contribuant ainsi à l'auto-suffisance alimentaire. Ces initiatives conjuguées – régularisation foncière et facilitation de l'accès à l'eau – témoignent d'une stratégie globale visant à moderniser et à dynamiser l'agriculture dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. En sécurisant les exploitations et en optimisant les ressources hydriques, les autorités locales ambitionnent de renforcer la productivité agricole et de consolider la sécurité alimentaire régionale. L'impact de ces mesures sur le long terme devra être analysé, notamment en termes de durabilité des ressources et d'adaptation aux défis climatiques.

Communes de la daïra de Sidi Lakhdar (Mostaganem)

Des programmes de développement pour plus de 1,3 milliard DA

Les trois communes de la daïra de Sidi Lakhdar (Mostaganem) ont bénéficié, en 2024, de programmes de développement d'un montant dépassant 1,3 milliard DA, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya. La même source a précisé que les communes de Sidi Lakhdar, Hadjadj et Benabdelmalek Ramdane ont bénéficié de 100 opérations de développement dans divers secteurs, pour une enveloppe financière globale de 1 milliard et 375 millions DA, provenant de différentes sources de financement (autofinancement, financement local et central). En plus des projets inscrits et lancés au titre de la mise en œuvre du Programme d'appui au développement économique et social des communes (33 opérations), de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités loca-

les (16 opérations), des budgets communal et de wilaya (50 opérations) et du programme sectoriel (5 opérations), "ces collectivités locales ont reçu des subventions financières destinées aux secteurs de l'éducation, des travaux publics et du tourisme, pour un montant global estimé à environ 500 millions DA", a-t-on indiqué. Ces allocations budgétaires concernent la réhabilitation des écoles primaires, l'entretien et la location de bus de transport scolaire, le dragage du port de pêche, ainsi que l'étude et l'élaboration de plans d'aménagement pour sept nouvelles plages. En ce qui concerne les programmes de développement de l'année en cours, les services de la wilaya ont fait savoir que les communes de la daïra de Sidi Lakhdar ont bénéficié d'un nouveau programme de loge-

ment de 1.439 unités, réparties entre les aides rurales (803 aides), les logements publics locatifs (260 unités) et les logements promotionnels aidés (376 logements). Pour le même exercice, une enveloppe de 714 millions DA a été allouée pour le financement de 51 opérations, incluant notamment l'équipement de 52 écoles en chauffages, la prise en charge du transport et de la restauration scolaires, ainsi que la distribution des primes de scolarité et de cartables au profit, respectivement, de 8.300 et 1.630 élèves, a souligné la même source. Par ailleurs, dans le cadre de ce programme de développement, il est également prévu l'aménagement de 8 salles de soins dans différentes zones de la daïra et leur équipement en matériel médical, a-t-on ajouté.

Secteur de l'agriculture à Aïn Temouchent

Une caravane de sensibilisation pour les producteurs de céréales

Le secteur de l'agriculture de la wilaya d'Aïn Temouchent a lancé, jeudi, une caravane de sensibilisation destinée aux producteurs de céréales en vue de réussir la campagne agricole en cours. Le wali de Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a souligné, lors du lancement de cette caravane au niveau de l'exploitation agricole collective "Amour Ahmed", l'importance d'accompagner les agriculteurs pour atteindre les objectifs fixés pour l'actuelle campagne agricole. Il a également insisté sur l'élargissement des surfaces agricoles irriguées comme solution pour faire face au déficit pluviométrique dans la région et pour augmenter le rendement des grandes cultures. Le

wali a, en outre, exhorté les responsables du secteur des ressources en eau de la wilaya d'adopter le traitement tertiaire dans les stations d'épuration des eaux usées, "afin de réorienter ces eaux traitées vers l'irrigation agricole, permettant d'élargir les superficies irriguées et de renforcer les capacités de production agricole". La superficie céréalière emblavée au cours de cette campagne a atteint 25.363 hectares, tandis que la quantité des semences distribuée s'élève à 58.323 quintaux, sur un total disponible de 85.811 quintaux au niveau des deux coopératives de céréales et de légumes secs des communes de Aïn Temouchent et de Hammam Bouhadjar, a indiqué la directrice des servi-

ces agricoles de la wilaya, Djamilia Draou. Cette initiative, destinée aux producteurs céréalières de la wilaya, vise à fournir des conseils techniques et à renforcer l'accompagnement sur le terrain des acteurs de la filière des grandes cultures. Elle a pour objectif de rattraper le retard observé dans la campagne agricole en raison du manque de pluies et d'encourager les agriculteurs à élargir les surfaces irriguées, selon la même responsable. La caravane rassemble plusieurs partenaires du secteur, tels que l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), la Station régionale de protection des végétaux (SRPV) d'Oran et la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a-t-on ajouté.

Béjaïa

Le barrage de Tichi Haf rempli à 34%

Par Hocine Smaïli

Les pluies et neiges enregistrées, ces derniers jours dans la wilaya de Béjaïa, sont d'un apport considérable non seulement pour l'agriculture mais également pour les réserves hydriques. Ainsi, le barrage de Tichi Haf, après un apport de plus d'un million de m³, enregistre un volume d'eau stocké qui s'élève à environ 27 millions de mètres cubes, représentant 34 % de sa capacité nominale qui s'élève à environ 80 millions de mètres cubes. Se trouvant sur le lit d'un important Oued qui est Bousslam, le barrage de Tichi Haf est d'une capacité théorique de 75.000 milliards de m³ et pourra atteindre le double puisque les responsables en charge du dossier tablent sur son remplissage, à raison de deux fois par an. Avec un débit journalier évalué à 128.000 m³/jour et devant bénéficier à plus de 520.000 habitants, le barrage de Tichi Haf dessert, actuellement, en eau potable toutes les régions situées sur le couloir Akbou - Béjaïa, soit au

total 22 communes, en sus de l'irrigation de 6.400 hectares de terres agricoles, situées dans la vallée de la Soummam et quelque 3.200 ha autres dans la région du Sahel. La wilaya de Béjaïa attend la livraison prochaine d'une station de dessalement d'eau de mer (SDEM), qui produira quotidiennement 300.000 M3 alors que les besoins de la wilaya sont fixés à quelque 250.000 M3. Une station qui est d'une importance stratégique non seulement pour Béjaïa, mais aussi pour toutes les régions limitrophes à savoir: Sétif, Bordj-Bou-Arredj et Bouira.

La station de dessalement de Tighremt sera livrée avant les délais qui lui sont impartis et qui étaient établis à 28 mois, au regard de la cadence des travaux du chantier», affirment les services de la wilaya. Conduits en H24, les travaux sont actuellement au stade de l'achèvement des ouvrages qui accueillent les équipements référents, préludes à la mise en service du projet. «Ces ouvrages sont soutenus par une opération d'envergure, consistant en la

mise en place des réseaux d'eau potable pour l'approvisionnement et le raccordement en aval des agglomérations et villages limitrophes, notamment Toudja», ajoute encore notre source. La réflexion est aussi engagée pour l'exploitation des eaux traitées et leur mise à disposition en faveur de l'irrigation agricole, après la mise en service de la station de traitement des eaux usées de Sidi-Aïch. Une station qui traite quelque 10.400 m³ par jour d'eaux usées déversées par 65.000 habitants, qui s'ajoute à celle d'Akbou qui entrera bientôt en service. Les agriculteurs de la wilaya sont soulagés également par les dernières pluies enregistrées qui sont d'un grand apport pour les retenues collinaires en tablant sur des récoltes appréciables. Un avis partagé par les spécialistes de l'agriculture qui estiment que «les dernières précipitations sont très bénéfiques pour l'arboriculture et les surfaces cultivées», en soulignant l'intérêt de ces pluies qui «favorisent la croissance des plantes et des cultures en général».

Bordj Bou Arreridj

Le port sec de la commune de Tixter bientôt rouvert

Le port sec de la commune de Tixter (20 km à l'est de Bordj Bou Arreridj) sera "bientôt" rouvert, a indiqué, jeudi, le wali Kamel Nouicer. S'exprimant lors d'une rencontre avec les investisseurs et les opérateurs économiques de la wilaya, sous le slogan "l'investissement dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, réalité et perspectives", le chef de l'exécutif local a précisé qu'il a été décidé de rouvrir le port sec de Tixter, le qualifiant "d'un des plus importants ports secs en Afrique du Nord, susceptible de générer des recettes de l'ordre de 3 milliards de dollars par an". Cette importante structure écono-

mique permettra, une fois ouverte, de "diminuer la charge des opérateurs économiques en matière d'opérations d'importation ou d'exportation en réduisant le temps d'attente pour le chargement et le déchargement des marchandises, tout en accélérant le processus d'exportation en simplifiant les formalités douanières qui seront effectuées au niveau du port sec, et en exploitant la voie ferrée mitoyenne pour le transfert des marchandises vers les ports maritimes", selon le même responsable. D'autre part, le wali, soulignant que ses services "veillent à offrir un environnement favorable aux investisseurs", a évoqué, à cet égard,

les mesures prises pour améliorer le climat de l'investissement à travers, notamment, l'aménagement des zones industrielles de Mechta Fatima (commune d'El Hammadia) et de Ras El Oued, et leur raccordement aux réseaux de l'électricité et du gaz, ce qui a permis, a-t-il affirmé, l'activation de nouveaux investissements. M. Nouicer s'est enquis, avant la clôture de cette rencontre, des préoccupations des investisseurs, et pris note de toutes les suggestions et observations qui s'inscrivent dans le cadre des efforts des pouvoirs publics pour améliorer l'environnement de l'investissement dans la wilaya.

Biskra

Inauguration du nouveau siège du comité de wilaya du CRA

Un nouveau siège du comité de wilaya de Biskra du Croissant rouge algérien (CRA) a été inauguré jeudi. Le nouveau siège, une ancienne structure des services de la wilaya ayant fait l'objet de travaux de réhabilitation, occupe une superficie de plus de 1.000 m² dont 650 m² bâtis, selon les explications données à la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui qui a présidé l'inauguration en présence du wali de Biskra, Lakhdar

Sedas. Le nouveau siège qui dispose d'un stand administratif, six garages, deux chambres froides et huit classes pour autistes accueillera les activités du comité du CRA à l'instar des opérations de solidarité, des caravanes caritatives, la collecte des aides humanitaires et la formation des bénévoles, a-t-on indiqué.

Mme Hamlaoui a réitéré à l'occasion la disponibilité du CRA à intervenir en cas d'urgence grâce à d'un stock

lui permettant de prendre en charge 5.000 familles en peu de temps en plus d'un stock de médicaments (premiers secours) annuellement renouvelé ainsi qu'un dépôt important de denrées. Elle a ajouté que le travail est actuellement axé sur la formation pour permettre à chaque wilaya de disposer d'une équipe d'action prête à intervenir avec professionnalisme et assurer le soutien nécessaire aux opérations de secours en cas d'urgence.

Barrage de Beni Haroun (Mila)

Le volume d'eau stocké a atteint 792 millions de m3

Le volume d'eau emmagasiné dans le bassin du barrage de Beni Haroun (Mila) s'est accru pour passer à 792 millions de m³ après les récentes pluies et chutes de neige, a-t-on indiqué, jeudi, à la Direction de wilaya de l'hydraulique. Pas moins de 50 millions de m³ d'eau supplémentaires provenant des importantes précipitations et des chutes de neige enregistrées en janvier dans la wilaya de Mila et dans les wilayas limitrophes comme Constantine, Sétif et Jijel dont les cours d'eau se jettent dans le bassin de Beni Haroun, ont augmenté le volume du barrage, a indiqué à l'APS le chef du service de la mobilisation des ressources en eau à la direction du secteur. Selon ce responsable, au cas où la pluie et la neige continuaient de tomber dans les prochains jours, le barrage de Beni Haroun atteindrait sa pleine capacité d'un milliard de m³. Pour rappel, l'ouvrage hydraulique géant de Beni Haroun assure l'alimentation en eau potable de six (6) wilayas de l'Est du pays, en l'occurrence Mila, Batna, Constantine, Oum El Bouaghi, Khenchela et Jijel, en plus de l'irrigation des périmètres agricoles de Telaghma (Mila) et de Chemora (Batna).



Gestion des urgences médico-chirurgicales

Lancement d'une plateforme numérique à Constantine

Une plateforme numérique destinée à l'organisation des rendez-vous pour des consultations médicales spécialisées et des interventions chirurgicales, vient d'être lancée par la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Constantine, a indiqué, jeudi, la responsable local du secteur, Lynda Boubguira. Cette plateforme se charge également de la classification des rendez-vous selon l'ordre de priorité, laquelle est donnée aux patients souffrant de pathologies et de troubles cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux (AVC). Gérée par une équipe de médecins, ce nouveau système numérique permettra aussi "d'alléger la pression exercée sur les établissements publics hospitaliers, d'organiser et de faciliter les opérations d'évacuation des malades entre les structures de santé de proximité et ce, selon l'urgence comme, par exemple, en cas d'accidents de la route", a souligné la même responsable. La décision de créer ce réseau intervient, selon la même source, en exécution des instructions du ministère de tutelle quant au développement et la promotion des conditions de prise en charge, d'accompagnement et de suivi du parcours thérapeutique des patients dans l'ensemble des communes de la wilaya.

Ouverture du 3ème Salon national Agroserve à Annaba

Les participants soulignent l'importance de l'innovation

Les participants au 3ème Salon national Agroserve, dédié aux conserves alimentaires, à l'agro-industrie et à l'emballage, ouvert mercredi à Annaba, ont mis l'accent sur "l'importance de l'innovation et de la mise en place de passerelles de communication" entre start-up et opérateurs du domaine pour promouvoir les produits commercialisés. Les participants, qui représentent des laboratoires de recherche, des start-up et des opérateurs économiques activant dans l'industrie alimentaire et les activités d'accompagnement, venus de plusieurs wilayas du pays, ont affirmé que les produits de l'industrie alimentaire nationale ont "réalisé un important bond, ces dernières années, en termes de qualité et de compétitivité", et souligné "l'importance d'investir dans cette tendance positive et d'exploiter les technologies modernes pour intégrer davantage de produits alimentaires locaux dans la norme de qualité". Plus de 40 exposants, ainsi que des bureaux d'études, des laboratoires de contrôle de qualité et d'analyse, des instituts de recherche scientifique et des start-up participent à cet événement économique national, qui met en avant les différents types de produits alimentaires et leurs normes de qualité, ainsi que les produits des branches d'activité accompagnant le secteur et liés à l'emballage. La manifestation donnera lieu à des séminaires scientifiques sur "les opportunités d'investissement dans le secteur de l'industrie alimentaire", "l'innovation dans le domaine agricole" et "l'importance de l'exploitation des champs de recherche en biotechnologie pour atteindre la sécurité alimentaire".

Parti du CRB, il rebondit au MCO

Amrani, une question de temps et de résiliation

Par Rachid BELARBI

Sauf retournement de situation comme le MCO en connaît beaucoup depuis un certain temps déjà, Abdelkader Amrani succédera à Eric Chelle sur son banc pour la seconde partie de championnat. Annoncé démissionnaire du Chabab de Belouizdad, l'homme aux 6 titres nationaux avec 5 clubs différents a, en effet, été contacté par le président du conseil d'administration de la SSPA-MCO, Chakib Ghomari, qui lui a directement transmis la volonté du club d'El-Hamri de l'avoir comme responsable technique. Une offre que Amrani n'a, indique-t-on, pas du tout refusée mais bien au contraire. Mesurant parfaitement la puissance financière de la société étatique et filiale de la Sonatrach qui gère le MCO, le désormais ex-driver du CRB sait, ainsi, que ses prétentions salariales ne seront pas un obstacle. Un accord de principe aurait même été trouvé entre les

deux parties qui ont, cependant, évité d'ébruiter l'affaire sous peine de rendre les négociations entre ledit technicien et la direction du Chabab plus serrées que prévu. D'autant plus qu'en faisant le premier pas en s'absentant aux séances d'entraînement et en annonçant à son entourage direct, son adjoint Samir Houhou notamment, son intention de ne plus mettre le pied au club dirigé par Madar Holding, Abdelkader Amrani pourrait ne bénéficier d'aucune indemnité de départ, chose qu'il ne souhaite, du reste, pas. Sur les raisons qui l'ont incité à quitter le CRB pour se retrouver au MCO, des sources très proches du vestiaire belcourtois laissent croire à un différend entre l'entraîneur et son président Rabehi. L'ancien coach de l'ASO aurait, à ce sujet, très mal pris le fait que sa direction ne le défende pas face aux multiples et incessantes attaques dont il fait l'objet, aussi bien sur les plateaux TV de la part de certains anciens joueurs du club que de

la part d'une grande partie du public belouizdadi qui ne lui, apparemment, pas pardonné l'élimination précoce dès la phase de poules de la Ligue des Champions de la CAF alors que le CRB y participe pour la cinquième fois de rang. Ce manque de soutien, tout comme les pressions exercées par certains managers pour que leurs « protégés » ne soient pas mis sur le black list des joueurs à libérer durant ce marché hivernal des transferts ont, ainsi, fini par avoir raison de la détermination et de l'ambition d'Abdelkader Amrani à qui il ne reste que la résiliation de son contrat pour qu'il fasse, officiellement, partie du passé et de l'histoire récente du CRB. C'est justement ce qu'attend la direction du MCO pour finaliser les pourparlers et pouvoir annoncer, publiquement, sa nomination à la tête de l'équipe-première comme successeur du Franco-malien Eric Chelle, parti rappelle-t-on au Nigéria pour prendre en main les Super Eagles.

Foot scolaire

Qualification de la sélection algérienne masculine au championnat d'Afrique

La sélection algérienne scolaire masculine de football (U15) a validé son billet pour la prochaine édition du championnat d'Afrique scolaire prévue pour mars 2025 en Côte d'Ivoire, après avoir terminé en tête du classement du tournoi qualificatif de la zone d'Afrique du nord, clôturé vendredi à Oran. L'équipe nationale a battu, pour son deuxième et dernier match, son homologue tunisienne (1-0) au stade annexe du complexe sportif Miloud-Hadefi, portant à quatre son total points dans l'épreuve, devançant de deux unités le deuxième, le Maroc, alors que les Tunisiens arrivent en troisième et dernière position avec un seul point. Il s'agit de la première fois que l'équipe nationale algérienne se qualifie à la phase finale du championnat d'Afrique scolaire qui en est à sa troisième édition.

Une performance saluée par l'entraîneur national, Mohamed Mehdi Benhadid, qui, dans une déclaration à l'APS, a tenu à féliciter ses joueurs pour avoir réussi à relever le défi. "Je suis très fier de mes jeunes qui ont été à la hauteur, faisant notamment preuve d'une parfaite discipline à tous les niveaux, ce qui nous a permis de nous qualifier pour le prochain championnat d'Afrique scolaire", a-t-il poursuivi. "Après les résultats des premiers matchs des trois sélections participantes, cette rencontre face à la



Tunisie avait l'allure d'une finale. Nous n'avions pas le droit de perdre, surtout que la compétition se déroulait dans notre pays. Cette qualification permet à nos jeunes de se frotter à leurs homologues des meilleures sélections africaines et gagner en expérience", a-t-il ajouté. Contrairement aux garçons, les filles algériennes n'ont pas été chanceuses en échouant de justesse à valider leur billet pour le championnat d'Afrique scolaire féminine malgré leur victoire, vendredi, lors de leur deuxième match du tournoi face à la Tunisie (1-0). Les joueuses de l'entraîneur Boutaiba Oussama ont terminé à la première place avec quatre points, d'une victoire et d'un nul, mais le goal-average leur a joué un mauvais tour. "L'élimination de nos filles n'enlève rien de

leur mérite, après avoir terminé co-leaders de la compétition. Nous aurions souhaité bien sûr gagner avec un large score dans ce match face à la Tunisie, mais l'excès de précipitation nous a joué un mauvais tour", a encore dit le coach national. Pour Boutaiba aussi, "Cette participation algérienne est des plus positives, eu égard au court temps de préparation", n'omettant pas au passage de mettre en valeur les efforts déployés par la Fédération algérienne de football (FAF) et celle du sport scolaire (FASS), "pour mettre (son) équipe dans de très bonnes conditions". Cette phase de qualification, tenue durant trois jours, a été organisée par la FAF en collaboration avec la FASS, et ce, sous l'égide de l'Unions nord-africaine de football (UNAF).

Athlétisme-Championnats d'Afrique 2025 (U18 et U20)

La ville d'Oran candidate à l'organisation de l'évènement

La Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics) a annoncé sa disposition à organiser les prochains Championnats d'Afrique des moins de 18 ans et des moins de 20 ans, en proposant le stade olympique d'Oran, pour abriter ces deux compétitions, prévue entre le 14 et le 18 juillet 2025. Les compétitions seront accompagnées de plusieurs autres grands évènements

dont le Congrès de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), prévu du 11 au 13 juillet, ainsi qu'un Meeting International d'athlétisme, programmé le 28 du même mois. Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad a reçu dernièrement la visite d'une commission de la CAA, venue inspecter les différentes infrastructures dont dispose l'Algérie, rappelle

l'instance dans un communiqué. "Le premier responsable du COA s'est engagé à améliorer encore plus ces infrastructures, pour qu'elles permettent la meilleure organisation possible des prochains Championnats d'Afrique des U18 et des U20, en donnant une bonne image de l'Algérie et la présenter comme une destination sportive digne de ce nom en Afrique", a ajouté Algeria Athletics.

Ligue 1 Mobilis (mise à jour - 7ème journée)

Le Mouloudia surclasse l'USMA

Le Mouloudia d'Alger a dominé l'USM Alger 3-0 (mi-temps 0-0), en match derby, disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger) pour la mise à jour de la 7e journée de Ligue 1 Mobilis. Après une première mi-temps terne, marquée par une grande rigueur défensive de part et d'autre, le jeu s'est débridé dès le retour des vestiaires et "Le Doyen" en a profité pour inscrire deux buts, pratiquement coup sur coup. En effet, après l'ouverture du score par Amine Messoussa à la 49e minute de jeu, l'Ivoirien Emmanuel Kipré est revenu à la charge moins de dix minutes plus tard pour doubler la mise, devant une totale impuissance des Rouge et Noir, car même s'il restait encore une bonne demi-heure avant le coup de sifflet final, ils ont été incapables de renverser la vapeur dans ce derby. Les usmistes finiront même par encaisser un troisième but dans les arêts de jeu de la rencontre, signé Sofiane Bayazid à la 90e+12. Une cuisante défaite à domicile, qui maintient le club de Soustara à la 5e place du classement général avec 20 points, alors que le Mouloudia grimpe à la deuxième place, avec 24 unités. Le Doyen ne compte plus qu'une longueur de retard sur l'actuel leader, la JS Kabylie (25 pts), tout en ayant deux matchs en retard.

Athlétisme (Domiciliations des championnats nationaux en 2025)

Alger et Béjaïa, les villes les plus concernées

Les villes d'Alger et Béjaïa sont celles qui accueilleront le plus de compétitions nationales d'athlétisme en 2025, avec déjà trois événements confirmés pour chacune d'entre elles, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de la discipline (Algeria Athletics). A l'issue de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue le 9 janvier courant à Alger, il a été décidé en effet de répartir l'organisation de six événements majeurs de manière équitable entre la capitale et la Soummam. Ainsi, Alger accueillera le Championnat national d'hiver Open, prévu les 20-21 février, le Championnat national des U14 et U16, prévu les 2-3 juillet, ainsi que le Championnat national des U18 et U20, prévu du 29 au 31 juillet. De son côté, la ville de Béjaïa s'est vue attribuer l'organisation de la Coupe d'Algérie de marche, prévue le 12 avril, le Championnat national des épreuves combinées, prévu du 27 au 29 mai, ainsi que le Championnat national interclubs, prévu les 6-7 juillet. Pour sa part, la ville de Tizi-Ouzou s'est vue attribuer l'organisation du Championnat national de Cross-country, prévu le 15 février, alors que le Championnat national de marathon se déroulera le 18 avril à Tipasa. Enfin, concernant le Championnat national Open, l'instance fédérale a annoncé avoir fixé les dates de son déroulement au 9-12 août 2025, mais sans préciser le lieu qui abritera l'évènement.

Théâtre Régional "Abdelkader Alloula"
La pièce de théâtre
"La Résilience" évoque
des étapes de la Glorieuse
guerre de libération



Les amateurs du 4ème art ont assisté, vendredi soir au Théâtre Régional "Abdelkader Alloula" d'Oran, à la générale de la pièce de théâtre "La Résilience", qui évoque l'épopée des manifestations du 11 décembre 1960 contre le colonisateur français et le groupe des Six historiques qui ont orchestré le déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954. La pièce, produite par la cellule artistique du Croissant-Rouge algérien d'Oran, écrite et mise en scène par Hassaine Sidi Mohamed, traite des manifestations du 11 décembre 1960, l'une des étapes les plus importantes de la glorieuse Guerre de libération, ainsi que du groupe des Six historiques qui ont lancé la Révolution du 1er novembre 1954 contre l'une des puissances coloniales les plus redoutables du siècle dernier. Cette œuvre artistique aborde, à travers six tableaux, les différentes étapes de la lutte du peuple algérien, les phases de la Guerre de libération, ainsi que les massacres commis par le colonisateur français, notamment ceux du 8 mai 1945, a indiqué à l'APS le metteur en scène de cette œuvre. Cette pièce, d'une durée d'une heure et 20 minutes, a été animée par neuf acteurs, tandis que le traitement dramatique de la pièce a été signé par Raïs-Ali Houria, a ajouté le metteur en scène, qui est également président de la cellule artistique du Croissant-Rouge algérien d'Oran. La présentation de "La Résilience" s'inscrit dans le cadre du lancement de la campagne nationale humanitaire de collecte de dons initiée par le Croissant-Rouge algérien pour soutenir les Palestiniens de Gaza, qui font face à des conditions difficiles, selon la même source. Il est prévu que cette pièce soit présentée dans 30 représentations lors d'une tournée à travers le pays. Il est à rappeler que la cellule artistique du Croissant-Rouge algérien d'Oran a déjà produit une pièce intitulée "Plus de cent ans", mise en scène et écrite par Hassaine Sidi Mohamed, qui possède un riche répertoire de plus de 13 œuvres théâtrales, dont "Daïha Daïha" et "Il est temps".

Inaugurée jeudi soir à Alger
Exposition d'oeuvres de plasticiens
algériens sur la Chine



Une exposition d'oeuvres d'artistes plasticiens algériens qui portent un regard artistique sur la Chine, ses paysages et sa culture, a été inaugurée jeudi soir à Alger. Organisée au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, dans le cadre des festivités célébrant le Nouvel an traditionnel chinois, cette exposition intitulée "La Chine aux yeux des artistes algériens", regroupe les oeuvres de plusieurs plasticiens algériens. A travers une quarantaine de toiles réalisées en résidence dans le cadre d'un voyage en Chine, les artistes ont porté des regards artistiques différents sur la Chine, décrite à travers ses paysages naturels, ses monuments, ses symboles et sa culture.

Le plasticien Ahmed Boukraa a présenté quatre tableaux décrivant la Chine à travers ses hautes montagnes fascinantes et sa Grande Muraille, une ancienne série de murs et de fortifications construites il y a 5 siècles, en plus d'une toile immortalisant une avenue chinoise. Optant pour l'abstrait symbolique, Azougli

Abderahmane propose une collection de quatre tableaux, mettant en lumière la "connexion culturelle" entre la Chine et l'Afrique. L'artiste a représenté cette "interaction" culturelle dans ses toiles notamment "Way of connection" où il fait assemblage de symboles et de lettres du mandarin et du Tifinagh.

Dans le même registre, Ammour Lamine, alias Dokman, propose, lui aussi, des oeuvres abstraites en portant une réflexion sur le "courage", une "vertu dans la culture populaire chinoise, souvent représentée par le tigre". Hachemi Ameer, propose lui, une série de croquis reproduisant des paysages saisissants de la Chine, à travers ses monuments et bâtisses remarquables par leur architecture, comme cette mosquée de la ville de Harbin, située au nord de la Chine. Présent au vernissage, l'ambassadeur de la Chine en Algérie, M. Dong Guangli, a souligné dans une allocution, "la qualité de l'amitié et de la coopération mutuelle et le niveau des relations entre l'Algérie et la Chine", qui, dit-il possède-

dent un riche patrimoine culturel. Le diplomate chinois, a rappelé que la "fête du Printemps et les pratiques sociales du peuple chinois durant les célébrations du Nouvel An traditionnel" ainsi que le costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien, ont été classés par l'Unesco sur sa Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en décembre dernier. Ce classement constitue, selon lui, une "grande contribution des peuples algérien et chinois à l'enrichissement de la diversité culturelle universelle". Pour sa part, le directeur de la Coopération et des échanges au ministère de la Culture et des Arts, M. Nassim Mohand Ameer, s'est félicité de "la qualité" la coopération du ministère de la Culture et des Arts avec l'ambassade de la Chine en Algérie, et avec les partenaires (chinois) dans le cadre d'un agenda et d'une stratégie, élaborée par les dirigeants des deux pays. L'exposition "La Chine aux yeux des artistes algériens" se poursuit jusqu'au 29 janvier prochain au Palais de la Culture Moufdi Zakaria.

Musée "Ahmed Zabana" d'Oran

Une visite virtuelle pour découvrir l'art plastique algérien

Le Musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran a lancé une initiative culturelle et artistique virtuelle intitulée "Tableau du jour" pour faire connaître les grands artistes-plasticiens algériens, à travers leurs oeuvres conservées au sein de cet établissement muséal, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette structure culturelle. Le musée propose une visite artistique via les réseaux sociaux, mettant en lumière les collections du département des "Beaux-Arts" pour présenter les oeuvres des grands artistes-plasticiens algériens, a indiqué à l'APS Leïla Boutaleb, responsable du service communication du musée. Cette visite, organisée chaque jeudi, permet au public de découvrir les tableaux signés par des artistes de renom ayant marqué l'art visuel à l'échelle nationale et internationale, tels qu'Ahmed Benslama,

M'hamed Issiakhem et d'autres, a ajouté la même source. Chaque tableau est accompagné d'une brève présentation de la biographie de l'artiste, des informations sur ses oeuvres, ses expositions, ses récompenses, ses techniques et l'école artistique à laquelle ses créations appartiennent, ainsi que des données spécifiques sur le tableau exposé dans la section des Beaux-Arts, a-t-elle souligné. L'objectif de cette initiative est de valoriser les oeuvres des peintres algériens disparus, qui ont légué un riche héritage artistique. Par ailleurs, le musée prévoit de présenter, dans une seconde phase, des tableaux d'artistes étrangers de renom, suivis des collections muséales conservées dans d'autres départements, notamment ceux dédiés à la "préhistoire" et à l'"ethnographie", a fait savoir Mme Boutaleb.



Pour dénoncer l'état déplorable des sanitaires Des parents d'élèves en France nettoient les toilettes de l'école

Des parents d'élèves de l'école Clemenceau à Rennes dénoncent, par une action de nettoyage, l'état déplorable des bâtiments où les problèmes s'accumulent. Ils se sont donné rendez-vous armés de produits ménagers et de tout leur courage. Ce samedi matin, des parents d'élèves de l'école Clemenceau située dans les quartiers populaires du sud de Rennes ont mené une grosse opération de nettoyage dans les toilettes de la cour. Une action symbolique pour dénoncer l'état déplorable de ces sanitaires dans lesquels leurs enfants n'osent même plus entrer. «C'est dommage que vous n'ayez pas l'odeur. Franchement, c'est immonde», rapporte Marie, maman et représentante des parents d'élèves à l'origine de cette action. A la sortie de l'école, Bachir (le prénom a été changé) témoigne de ce calvaire que lui et ses camarades subissent au quotidien. «Je n'y vais pas tellement ça pue. Ou alors on se bouche le nez pour rentrer. Il y a des enfants qui se retiennent tellement qu'ils finissent par faire pipi partout.» Un brin timide, le jeune garçon finit par reconnaître qu'il «se retient» pour «les choses qui prennent un peu plus de temps» aux toilettes et attend de rentrer à la maison. Des problèmes récurrents viennent pourrir la vie des élèves et des enseignants à l'école Clemenceau de Rennes. Des parents d'élèves ont mené une action quelques jours après la grève des enseignants. Des problèmes récurrents viennent pourrir la vie des élèves et des enseignants à l'école Clemen-



ceau de Rennes. Ces toilettes sont situées sous le préau et sont donc censées servir aux enfants sur tous les temps de récréation et périscolaires. Sauf qu'elles sont tellement dégueues que presque personne n'ose y aller. «On se retrouve avec des enfants de 10 ans qui se font pipi dessus», assure Marie. Avec les autres représentants de parents d'élèves, elle était du combat ménager organisé en catimini ce samedi. «C'est tellement sale, c'est horrible.» Les sanitaires étant à l'extérieur du bâtiment, les agents de propreté de l'école n'ont pas à s'en occuper. Et c'est donc au gardien de s'en occuper, lui qui n'est pas vraiment formé pour ça. Élu depuis dix ans, Sylvain raconte les innombrables sollicitations de la municipalité pour répondre à cette situation qui dure depuis

des années. «J'ai regardé dans les archives. La première fois qu'on a posé la question en conseil d'école, c'était en 2016. Et ça revient à chaque réunion depuis huit ans. Mais rien n'a été fait.» Face à cet immobilisme, les parents ont décidé de passer à l'action. «La fois où ces toilettes sont les plus propres, c'est après la fête de l'école, car ce sont les parents qui nettoient», assurent les deux représentants. L'école, qui date des années 1970, souffre évidemment du poids des années. Sur la façade du bâtiment, un drapeau européen en lambeaux vient illustrer à lui seul l'état de vétusté de ce groupe scolaire. Un abandon? Non, car il y a eu des travaux récemment menés. La cantine a été refaite et une cour «non générée» a été aménagée.

Un "polluant éternel" détecté dans l'eau de nombreuses villes françaises

Un polluant éternel très compliqué à retirer de l'eau, l'acide de trifluoroacétique (TFA), a été retrouvé dans l'eau du robinet d'une large majorité des villes de France où il a été recherché, selon une enquête publiée jeudi. Retrouvé dans l'eau de 24 communes sur 30, il dépasse à lui seul, dans 20 communes, la norme référence en Europe de 100 nanogrammes/litre pour les 20 polluants dits PFAS, réglementés, qui doit entrer pleinement en vigueur en 2026, selon cette enquête réalisée par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir et l'ONG environnementale Générations Futures. Quasi indestructibles, ces "polluants éternels" regroupent plus de 4.700 molécules et s'accumulent avec le temps dans l'air, le sol, les rivières, jusque dans le corps humain. En cas d'exposition sur une longue période, ils peuvent avoir des effets sur la fertilité ou favoriser certains cancers, d'après de premières études. S'il n'est pas, comme le souligne l'enquête, "aussi dangereux que les PFOA ou PFOS", interdits en Europe depuis plusieurs années, des zones d'ombre subsistent sur la toxicité du TFA et il est "quasi indestructible dans l'environnement", souligne l'étude. Parmi les 30 communes dont l'eau a été analysée, Paris arrive au



second rang en matière de concentration, avec 6.200 ng/l. Le TFA est en France "très peu - pour ne pas dire jamais - recherché par les agences régionales de santé lors des contrôles des eaux potables", déplore l'étude, qui souligne qu'il est souvent issu de la dégradation du flufenacet, herbicide évalué fin septembre par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa). Or celle-ci a conclu, selon Générations Futures, qu'il s'agit d'un perturbateur endocrinien. «Si une substance active [ici, le flufenacet] est un perturbateur endocrinien, alors ses métabolites [dont le TFA] doivent être considérés par défaut comme perti-

nants" et donc contrôlés, estime Pauline Cervan, toxicologue de Générations Futures, citée dans l'enquête. Outre le TFA, Générations Futures et l'UFC-Que Choisir ont analysé 33 PFAS : hors TFA, les concentrations en PFAS "restent conformes à la norme choisie par la France" (somme de 20 PFAS spécifiques limitée à 100 ng/l). Mais cette norme est "bien moins stricte que celles d'autres pays" comme les Etats-Unis ou le Danemark, relèvent les deux associations, qui estiment que la norme française "est bien trop peu protectrice" et ne repose "sur aucune donnée toxicologique solide".

35 heures dans un navire naufragé à survivre grâce à une poche d'air

«Je me souviens m'être demandé si je préférais me noyer en tentant de sortir ou mourir de faim en restant là où j'étais. À ce moment-là, nous étions déjà coincés depuis 30 heures.» Il y a deux mois, Christophe et Luciana, un couple belge, ce sont retrouvés coincés dans un navire qui avait chaviré en mer Rouge. Un voyage de rêve qui a tourné au cauchemar, et qu'ils prennent le temps de raconter, toujours sous le choc. «C'est l'une des premières choses que nous nous sommes dites: si c'est la fin, nous ne devons avoir aucun regret. Nous avons réalisé nos rêves. Et au moins, nous mourrions ensemble. Nous venions juste d'atteindre cette poche d'air. Et nous pensions que le navire était déjà en train de sombrer.» Christophe Lemmens et Lucianna Galetta, un couple de trentenaires namurois, peinent encore à relater ce qu'ils ont vécu sans éclater en sanglots, deux mois après leur mésaventure. Des larmes qui coulent parfois par gratitude pour avoir survécu, mais aussi parfois en soneant aux victimes du naufrage. Samedi, 23 novembre. Le couple, tous deux des plongeurs passionnés et expérimentés, monte à bord du Sea Story. Ce grand bateau de tourisme part d'Égypte vers les sites les plus prisés des amateurs de plongée en mer Rouge. Mais ce n'est pas le bateau sur lequel le couple avait initialement réservé ses places. «Nous étions montés un jour plus tôt à bord d'un autre navire. Mais l'instructeur de plongée nous a dit que nous nous étions trompés et que nous avions droit à un surclassement.

Bruxelles

Un jeune de 14 ans arrêté pour un projet d'attentat contre une mosquée

Un jeune Bruxellois de 14 ans, aux sympathies d'extrême droite, a été arrêté en raison d'un projet d'attentat contre une mosquée de la capitale, a annoncé ce jeudi à la Chambre le ministre de la Justice, Paul Van Tigchelt. Ce que l'on sait. Le parquet de Bruxelles a confirmé l'information dans la foulée de l'annonce du ministre. Le mineur d'âge projetait de commettre un attentat "contre une mosquée bruxelloise ce vendredi 24 janvier 2025, jour de prière et d'affluence", a-t-il précisé. Le jeune suspect a été interpellé chez lui ce jeudi à l'aube et placé dans une Institution Publique de Protection de la Jeunesse (IPPJ) pour au moins trois mois, en "régime ferme". Il est suspecté d'infraction terroriste, à savoir la planification d'un assassinat, selon le parquet. L'adolescent a été interpellé à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) et des armes, dont deux couteaux, du matériel informatique et de la documentation d'extrême droite (le parquet fait état d'une "croix gammée") ont été saisis à son domicile, relate Het Laatste Nieuws. On ignore à ce stade quelle mosquée il avait l'intention d'attaquer mais elle pourrait être située non loin de son domicile, à Molenbeek-Saint-Jean. Le ministre Paul Van Tigchelt s'est inquiété ce jeudi à la Chambre du nombre croissant de mineurs radicalisés: «Un suspect sur trois impliqué dans un dossier terroriste est mineur. C'est une augmentation interpellante», a-t-il réagi. Le dernier rapport annuel de la Sûreté de l'État le confirme pour la période 2022-2024. Le processus de radicalisation en ligne de ces jeunes se déroule "beaucoup plus rapidement qu'auparavant", souligne le ministre de la Justice. Le phénomène n'est pas nouveau mais semble en revanche s'aggraver. Le plus jeune suspect terroriste arrêté dans notre pays l'année dernière n'avait que 13 ans. Le profil-type du suspect? Un adolescent de 16 ans, en moyenne, toujours de sexe masculin, fasciné par la violence et inspiré, dans 3 cas sur 4 par une version radicale de l'islam sunnite ou, dans une plus faible proportion (1 cas sur 4) par des idées d'extrême droite ou une haine à l'égard du système. Heureusement, les mineurs sont généralement confrontés à davantage d'obstacles sur le chemin de leurs sombres projets: le manque de moyens financiers et d'indépendance, le contrôle parental, etc.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

06h00 Tfou
10h05 Automoto
10h55 Solitaires
11h00 Téléfoot
11h50 Les 12 coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Le 13h
13h40 Reportages découverte
14h50 Grands reportages
16h10 Star Academy, la quotidienne
17h20 Sept à huit - Life
18h20 Sept à huit
19h45 Solitaires
19h50 Questions Bêtes !
19h55 Météo
20h00 Le Journal
20h45 Le goût du détail
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 The Batman
00h40 Star Academy
01h55 Programmes de la nuit

08h30 Sagesses bouddhistes
08h45 Islam
09h15 À l'origine
09h30 Matinée oecuménique
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal météo climat
13h00 13 heures
13h20 13h15, le dimanche
14h20 13h15, le dimanche
15h15 Affaires sensibles
16h05 Champions Cup
18h05 Les enfants de la télé
19h55 Journal météo climat
20h00 Journal
20h30 20h30, le dimanche
21h00 Journal météo climat
21h03 Les étoiles du sport et de la santé
21h05 Oh ! Biz'Art
21h10 007 Spectre
23h45 Beau geste
01h30 The Floor - À la conquête du sol
03h35 Affaire conclue



3

06h25 Têtatête(s)
06h40 Mister Spade
07h25 En aparté
08h00 Blue et Compagnie
09h40 L'hebd'Hollywood
09h55 Bad Boys : Ride or Die
11h55 La boîte à questions
12h00 Championnat du monde WRC
13h40 NBA Paris Game
14h25 31/05/2025 En route pour Munich
14h50 Premier League
17h10 The Match
17h30 Premier League
18h25 Plateau mi-temps
18h35 Premier League
19h30 Canal Football Club
21h00 Top 14 Rugby
23h00 Canal Rugby Club, le débrief
23h20 Saturday Night Live
01h00 Heureux gagnants
02h40 The Lesson
04h20 Surprise

08h20 Dimanche Okoo
09h15 Outremer.story
10h15 Expression directe
10h20 Nous, les Européens
10h50 Météo
10h55 Outremer.l'info
11h10 Dimanche en politique
12h30 Ici 12/13
12h32 12/13 Météo régionale
12h35 Ici 12/13
13h50 Challenge Cup
15h50 Les carnets de Julie
16h40 La p'tite librairie
17h25 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h55 Le journal des talents
19h00 Ici 19/20
20h00 Météo régionale
20h05 Stade 2
21h05 Inspecteur Barnaby
22h35 Inspecteur Barnaby
00h10 Journal météo climat
00h14 Appassionata
00h15 La reine des neiges
01h55 La boîte à secrets



arte

00h30 Hawaii 5-02
01h25 Hawaii 5-02
02h15 Hawaii 5-02
03h05 Programmes de nuit
06h00 M6 Kid
06h50 Scènes de ménages
07h25 M6 boutique
10h20 Turbo
10h50 Turbo
12h30 Sport 6
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h25 Scènes de ménages
14h00 Maison à vendre
15h05 Prix de Cornulier
15h35 Maison à vendre
17h10 66 minutes
18h40 66 minutes: grand format
19h40 Météo
19h45 Le Journal
20h10 Sport 6
20h25 E=M6
21h10 Zone interdite
23h10 Enquête exclusive
00h40 Alert
01h35 Alert

08h05 Arte Junior, le mag
08h20 42, la réponse à presque tout
08h50 Italomodern Mode
09h20 Twist
10h35 Cuisines des terroirs
11h05 Les îles sauvages de l'océan Indien
12h35 Piraterie et esclavage en Méditerranée
13h30 Le corsaire noir
17h00 Cuisines des terroirs
17h35 Les géants de l'art
18h30 Les trois ténors : naissance d'une légende
19h30 Karambolage
19h45 Arte journal
20h05 Dr Jack & Mr Nicholson
21h00 Les infiltrés
23h30 Afanador
00h19 Court-circuit
00h20 Saïgon Kiss
00h45 Recordings of A Weather Camera
01h15 Land der Berge
01h45 42, la réponse à presque tout



2

21h10

007 SPECTRE



Film Espionnage. Année : 2015. Durée : 140 minutes. Réalisateur : Sam Mendes. Avec Daniel Craig, Christoph Waltz, Léa Seydoux, Ben Whishaw, Naomie Harris, Dave Bautista, Monica Bellucci, Ralph Fiennes, Andrew Scott.

À Mexico, le jour de la fête des Morts, James Bond se lance dans une mission sans l'aval de sa hiérarchie. Il traque un dénommé Marco Sciarra, en pleine préparation d'un attentat. Revenu à Londres, il est mis à pied par le nouveau directeur du service du Renseignement britannique qui a, de surcroît, fort à faire avec un plan de restructuration qui voudrait enterrer le programme 00 et confier ce genre de mission à des drones. Comme à son habitude, Bond ne se soumet pas aux ordres et sollicite l'aide de Moneypenny et de Q pour l'aider à infiltrer le Spectre, une organisation criminelle tentaculaire...



21h10

THE BATMAN



Film Fantastique. Année : 2022. Durée : 180 minutes. Réalisateur : Matt Reeves. Avec Robert Pattinson, Zoë Kravitz, Paul Dano, Jeffrey Wright, Colin Farrell, Peter Sarsgaard, Andy Serkis, Barry Keoghan.

Après avoir sillonné les rues de la ville sous l'identité de Batman et instillé la peur chez les criminels, Bruce Wayne a exploré les quartiers les plus mal famés de Gotham City. Conscient qu'il ne peut plus compter que sur quelques rares alliés de confiance - Alfred Pennyworth, le lieutenant James Gordon - parmi les notables corrompus de la ville, le justicier solitaire s'est imposé comme le seul citoyen capable d'obtenir vengeance. Lorsqu'un tueur s'en prend aux élites de Gotham City en mettant au point des crimes sadiques, un faisceau d'indices mystérieux plonge notre enquêteur masqué dans les bas-fonds où il croise la route de Selina Kyle...



21h00

LES INFILTRÉS

Thriller. Année : 2006. Durée : 150 minutes. Réalisateur : Martin Scorsese. Avec Leonardo Di Caprio, Matt Damon, Jack Nicholson, Ray Winstone, Mark Wahlberg, Martin Sheen, Anthony Anderson, Vera Farmiga, Alec Baldwin, Kevin Corrigan, James Badge Dale.

À Boston, de nos jours, une lutte sans merci oppose la police à la pègre irlandaise. Pour mettre fin au règne du parrain Frank Costello, la police infiltre son gang avec «un bleu» issu des bas quartiers, Billy Costigan. Tandis que Billy s'efforce de gagner la confiance du malfrat vieillissant, Colin Sullivan entre dans la police au sein de l'Unité des enquêtes spéciales, chargée d'éliminer Costello. Mais Colin fonctionne en «sous-marin» et informe Costello des opérations qui se trament contre lui.





ORAN
22 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h08
06h22
73%
21 km/h

Alger	☀️	20-12
Constantine	☀️	18-05
Annaba	☁️	22-08
Ouargla	☀️	24-07
Mostaganem	☁️	20-13
Béchar	☀️	22-06

Jénine

Mise en garde contre un génocide sioniste

Le vice-gouverneur de Jénine, Mansour Al-Saadi, a mis en garde contre un plan militaire des forces d'occupation sionistes visant à mener une invasion à grande échelle du camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée, similaire à celle de Gaza. Al-Saadi a indiqué à des médias que les forces d'occupation sionistes "ont fermé les quatre entrées de la ville de Jénine et de son camp de réfugiés avec des monticules de terre, compromettant toute entrée et sortie". Il a averti contre un plan sioniste "pour lancer une invasion majeure du centre du camp, alors que des démolitions de bâtiments et de maisons environnantes sont en cours". Al-Saadi a comparé l'offensive attendue dans le camp à "une répétition de ce qui s'est passé dans le nord de Gaza - une campagne génocidaire systématique". Il a également souligné les conditions difficiles auxquelles sont confrontés les patients et le personnel médical de l'hôpital gouvernemental de Jénine en raison des coupures de courant et du manque de carburant provoqués par l'agression sioniste. Al-Saadi a indiqué que l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) avait documenté le déplacement d'environ 2 000 familles du camp de réfugiés de Jénine depuis la mi-décembre. L'armée d'occupation sioniste a poursuivi vendredi, pour le 4e jour consécutif, une offensive militaire meurtrière dans le camp de réfugiés de Jénine, faisant 12 martyrs et 40 blessés.

Libye

Guterres nomme une nouvelle représentante spéciale



Guterres a nommé une nouvelle représentante spéciale pour la Libye, a indiqué samedi un communiqué des Nations Unies. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé la nomination de la ghanéenne Hanna Serwa Tetteh comme nouvelle représentante spéciale et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Mme Tetteh succède au Sénégalais Abdoulaye Bathily qui a été Envoyé spécial et Chef de la Mission jusqu'au mois de mai dernier. Le Secrétaire général lui est reconnaissant, ajoute le communiqué de l'ONU, pour «son leadership ainsi qu'à la Représentante spéciale adjointe, Mme Stephanie Koury, qui a assuré l'intérim à la tête de la Mission». Mme Tetteh assurait auparavant la mission d'envoyée spéciale du SG pour la Corne de l'Afrique de 2022 à 2024. Avant cela, elle était représentante spéciale du SG et Cheffe du Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, de 2018 à 2020, après avoir été Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi.

Pour aider les enfants de Ghaza

La communauté internationale appelée à «agir de toute urgence»

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a appelé jeudi la communauté internationale à "agir de toute urgence" pour aider les enfants de Ghaza à "panseurs leurs blessures". "Il est temps de se relever et nous devons agir de toute urgence pour sauver des vies et aider les enfants à panser leurs blessures", a-t-il plaidé lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, présidée par l'Algérie. Lors de cette réunion consacrée à la situation des enfants de Ghaza après plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire, et tenue à la demande de l'Algérie et de la Russie, l'ambassadeur Amar Bendjama a exhorté également la communauté internationale à "unir" ses efforts pour "un meilleur avenir" pour les enfants de l'enclave palestinienne. Pour atteindre cet objectif, M. Bendjama a souligné la nécessité de donner aux enfants de Ghaza "accès à l'éducation et aux soins de santé", relevant que les défis sont "immenses". "Plus de 660 000 élèves actuellement déscolarisés et au moins 88 % des bâtiments scolaires nécessitent soit une reconstruction complète, soit des réparations majeures", a-t-il précisé. De plus, la malnutrition à Ghaza est "endémique", a ajouté le représentant de l'Algérie auprès de l'ONU, affirmant que "plus de 96 % des enfants de moins de 2 ans ne satisfont pas leurs besoins nutritionnels", en raison d'un manque de diversité alimentaire. "Cette année, on estime que 60 000 enfants auront besoin d'un traitement contre la malnutrition aiguë", a-t-il poursuivi. Selon l'ambassadeur Amar Bendjama, 1 million d'enfants ont un besoin urgent de soutien en matière de santé mentale et psychosociale. "Ces défis sont exacerbés par le fait que 84 % des établissements



de santé ont été endommagés ou détruits", a-t-il déploré. Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur le rôle de l'UNRWA dans la fourniture des services essentiels aux Palestiniens, notamment en matière de santé et d'éducation, qualifiant cette agence onusienne d'"épine dorsale" de la réponse humanitaire à Ghaza. "Elle est indispensable et irremplaçable", a-t-il souligné, relevant que la démanteler pourrait "réduire à néant les efforts de reconstruction de Ghaza et menacer même la présence des Palestiniens sur leur terre". Rappelant que l'agression sioniste contre Ghaza a fait payer "un lourd tribut" aux enfants, leur infligeant des dommages "potentiellement irréversibles", M. Bendjama a soutenu que les conséquences de cette agression "menacent non seulement leur avenir individuel, mais aussi le tissu même de la société palestinienne pour les générations à venir". Pour le diplomate, l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne était "une guerre contre les enfants,

une guerre contre l'innocence". Il a réaffirmé, à ce titre, l'importance d'exprimer la souffrance des enfants palestiniens, qui "subissent encore les conséquences des attaques et frappes meurtrières contre la population civile" et qui ont conduit à des chiffres "stupéfiants". Il a cité, à ce propos, "les milliers d'enfants blessés, parmi lesquels le nombre record d'enfants amputés de l'histoire moderne", les "quelque 17 000 enfants non accompagnés ou séparés de leurs parents" ou encore les "près d'un million de déplacés de leurs foyers", sans oublier ceux qui ont perdu la vie à cause "d'attaques armées, de la faim, du manque d'accès aux soins et même de froid". S'appuyant sur des données d'ONG'S, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a affirmé que "près de 18 000 enfants ont été tués à Ghaza", soit près de 44 % du nombre total des personnes tombées en martyrs depuis le début de l'agression sioniste et que "20 000 enfants sont portés disparus". "Les chiffres réels sont certainement plus élevés", a-t-il estimé.

Aggression sioniste contre Ghaza

Près de deux millions de Palestiniens sans abris

Près de deux millions de Palestiniens sont sans abris dans la bande de Ghaza, suite à 15 mois d'agression sioniste, a indiqué vendredi l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). L'UNRWA a indiqué dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, que 1,9 million de Palestiniens sont actuellement sans abris, beaucoup étant contraints de chercher refuge dans des abris temporaires, comme ceux de la zone de Mawassi, dans le sud-ouest de l'enclave palestinienne. L'agence onusienne a en outre averti que les efforts de reconstruction pourraient prendre des années après le génocide commis par les forces d'occupation entre octobre 2023 et janvier 2025. Selon l'UNRWA, la majorité des maisons palestiniennes de la région ont été complètement démolies ou rendues inhabitables, soulignant que la reconstruction des infrastructures, le rétablissement d'une vie normale et le traitement du traumatisme psychologique de la population tou-



chée nécessiteront des années d'efforts. Elle a également exprimé sa profonde inquiétude face à la situation humanitaire désastreuse à Ghaza, en particulier dans la partie nord de l'enclave. "Une fois le cessez-le-feu entré en vigueur, les équipes de l'UNRWA ont travaillé sans relâche pour commencer à distribuer de l'aide alimentaire dans le nord de Ghaza" qui nécessite une assistan-

ce vitale, a déclaré l'agence, soulignant les besoins urgents de centaines de milliers de Palestiniens qui restent au milieu des décombres après des mois de bombardements sionistes intenses. L'UNRWA a par ailleurs appelé à soutenir la livraison de l'aide humanitaire, soulignant l'importance de la poursuite des efforts mondiaux pour répondre à la crise en cours à Ghaza.